



N° 206

MAI - JUIN 2002

LES BARBOUILLONS

CALENDRIER DES ACTIVITES

Juillet 2002

Samedi 13	Havelange	Participation à l'excursion botanique organisée par l'A.E.F.
Samedi 27	Hotton	A la découverte de sites naturels dans la région de Hotton

Août 2002

Samedi 3	Saint-Hubert	Prospection botanique dans les fagnes du plateau de St-Hubert
Samedi 17	Mont-Gauthier	Balade de détente et d'observation dans la vallée de l'Ywoigne
Samedi 24	Hotton	Excursion botanique organisée par l'A.E.F.

Septembre 2002

Dimanche 8	On - Tellin	Prospection botanique dans quelques réserves
Samedi 14	Tellin	Suivi de la population de gentianes en Lesse et Lomme
Samedi 21	Saint-Hubert	Inventaire mycologique du domaine du Fourneau St-Michel

Octobre 2002

Dimanche 13	Ave-et Auffe	Prospection mycologique en Famenne
Dimanche 20	Haut-Fays	La Wimbe : observation des invertébrés et de la qualité des eaux
Samedi 26	Houyet	Prospection mycologique dans le domaine d'Ardenne

Prochaine réunion du Comité : le mercredi 31 juillet à 20 heures à Lomprez

Réunion de la Commission "Environnement" : le mardi 10 septembre à 20 h à Lomprez



SOMMAIRE DU N° 206 AVRIL – MAI - JUIN 2002

1. Calendrier des activités
2. Sommaire
3. Informations diverses
4. Présentation de l'association
5. Calendrier détaillé des activités
6. Tribune du naturaliste
7. Comptes rendus des activités

N.B: Ces pages d'informations ainsi que celles « Bibliothèque » sont à détacher de vos Barbouillons. La pagination se poursuit tout au cours d'une année

pages

Prospection malacologique dans le bois de Wérimont à Eprave (20 avril)	41
Excursion bryologique dans la vallée de la Lesse à Neupont-Halma (28 avril)	44
A la recherche des champignons de printemps à Lessive et Han/Lesse (4 mai)	47
Prospection botanique des pelouses et prairies schisteuses et calcaires (11 mai)	50
Invent. floristiques à Lessive, à Belvaux et à Han/Lesse (Cobri, Hectais, Tinémont) (26 mai)	52
Exploration botanique et entomologique à Inor et Dun/Meuse (France) (1 juin)	55
Les terrils de la région de Charleroi, exemple de biodiversité (8 juin)	58
Glossaire de base... pour naturaliste en herbe	64
8. Environnement - Démission de la CCAT de Rochefort	68
9. Bibliothèque - Nous avons reçu	



INFORMATIONS DIVERSES

Nous avons appris le décès de notre ami Jacques Goffin de Tellin. Jacques nous avait rejoints voici quelques années et partageait avec les Naturalistes de la Haute-Lesse le même attachement à sa région. Soucieux de mener une vie en harmonie avec la nature, il avait acquis une grande compétence dans la recherche des vertus médicinales des plantes. Ce savoir, il aimait le partager avec les jeunes. En créant à Tellin "son" jardin de plantes médicinales, il voulait sensibiliser la population à une démarche concrète de valorisation des multiples ressources naturelles. Engagé dans tous les débats concernant la protection de la nature, il fut notre membre délégué au C.R.I.E. du Fourneau Saint-Michel. Nous garderons de Jacques le souvenir d'une personnalité attachante, de laquelle émanait une force tranquille et communicative. Les Naturalistes de la Haute-Lesse présentent à Madame Goffin et à toute la famille de Jacques ses plus sincères condoléances et reconnaissent la chance et le bonheur qu'ils ont eus en croisant le destin de cet ami.

Deux dossiers à votre disposition

- Le "Couvinien" du bord sud du synclinorium de Dinant; de Wellin à Jemelle (50 pages)
- Les pelouses calcicoles et les lisières forestières (25 pages)

On peut se procurer ces deux dossiers en contactant Jean Leurquin, avant décembre 2002 (tél. 084/367729)

Editeur responsable : LEBRUN Jean-Claude, 24, Wez de Bouillon, 6890 VILLANCE

Adresse E.Mail : jeanclaude.lebrun@pi.be



N° 206

MAI - JUIN 2002

LES BARBOUILLONS

CALENDRIER DES ACTIVITES

Juillet 2002

Samedi 13	Havelange	Participation à l'excursion botanique organisée par l'A.E.F.
Samedi 27	Hotton	A la découverte de sites naturels dans la région de Hotton

Août 2002

Samedi 3	Saint-Hubert	Prospection botanique dans les fagnes du plateau de St-Hubert
Samedi 17	Mont-Gauthier	Balade de détente et d'observation dans la vallée de l'Ywoigne
Samedi 24	Hotton	Excursion botanique organisée par l'A.E.F.

Septembre 2002

Dimanche 8	On - Tellin	Prospection botanique dans quelques réserves
Samedi 14	Tellin	Suivi de la population de gentianes en Lesse et Lomme
Samedi 21	Saint-Hubert	Inventaire mycologique du domaine du Fourneau St-Michel

Octobre 2002

Dimanche 13	Ave-et Auffe	Prospection mycologique en Famenne
Dimanche 20	Haut-Fays	La Wimbe : observation des invertébrés et de la qualité des eaux
Samedi 26	Houyet	Prospection mycologique dans le domaine d'Ardenne

Prochaine réunion du Comité : le mercredi 31 juillet à 20 heures à Lomprez

Réunion de la Commission "Environnement" : le mardi 10 septembre à 20 h à Lomprez



SOMMAIRE DU N° 206 AVRIL – MAI - JUIN 2002

1. Calendrier des activités
2. Sommaire
3. Informations diverses
4. Présentation de l'association
5. Calendrier détaillé des activités
6. Tribune du naturaliste
7. Comptes rendus des activités

*N.B: Ces pages d'informations
ainsi que celles « Bibliothèque »
sont à détacher de vos Barbouillons.
La pagination se poursuit tout au
cours d'une année*

pages

Prospection malacologique dans le bois de Wérimont à Eprave (20 avril)	41
Excursion bryologique dans la vallée de la Lesse à Neupont-Halma (28 avril)	44
A la recherche des champignons de printemps à Lessive et Han/Lesse (4 mai)	47
Prospection botanique des pelouses et prairies schisteuses et calcaires (11 mai)	50
Invent. floristiques à Lessive, à Belvaux et à Han/Lesse (Cobri, Hectais, Tinémont) (26 mai)	52
Exploration botanique et entomologique à Inor et Dun/Meuse (France) (1 juin)	55
Les terrils de la région de Charleroi, exemple de biodiversité (8 juin)	58
Glossaire de base... pour naturaliste en herbe	64
8. Environnement - Démission de la CCAT de Rochefort	68
9. Bibliothèque - Nous avons reçu	



INFORMATIONS DIVERSES

Nous avons appris le décès de notre ami Jacques Goffin de Tellin. Jacques nous avait rejoints voici quelques années et partageait avec les Naturalistes de la Haute-Lesse le même attachement à sa région. Soucieux de mener une vie en harmonie avec la nature, il avait acquis une grande compétence dans la recherche des vertus médicinales des plantes. Ce savoir, il aimait le partager avec les jeunes. En créant à Tellin "son" jardin de plantes médicinales, il voulait sensibiliser la population à une démarche concrète de valorisation des multiples ressources naturelles. Engagé dans tous les débats concernant la protection de la nature, il fut notre membre délégué au C.R.I.E. du Fourneau Saint-Michel. Nous garderons de Jacques le souvenir d'une personnalité attachante, de laquelle émanait une force tranquille et communicative. Les Naturalistes de la Haute-Lesse présentent à Madame Goffin et à toute la famille de Jacques ses plus sincères condoléances et reconnaissent la chance et le bonheur qu'ils ont eus en croisant le destin de cet ami.

Deux dossiers à votre disposition

- Le "Couvinien" du bord sud du synclinorium de Dinant; de Wellin à Jemelle (50 pages)
- Les pelouses calcicoles et les lisières forestières (25 pages)

On peut se procurer ces deux dossiers en contactant Jean Leurquin, avant décembre 2002 (tél. 084/367729)

Editeur responsable : LEBRUN Jean-Claude, 24, Wez de Bouillon, 6890 VILLANCE
Adresse E.Mail : jeanclaude.lebrun@pi.be

LES NATURALISTES DE LA HAUTE -LESSE

Association sans but lucratif

Société fondée en 1968

Extrait de l'article 2 des statuts de l'association :

L'association « Les Naturalistes de la Haute-Lesse » a pour objet de favoriser, développer et coordonner par les moyens qu'elle juge utiles:

- a) toutes initiatives tendant à augmenter les connaissances de ses membres dans le domaine des sciences naturelles;*
- b) l'étude de toutes questions relatives à l'écologie en général;*
- c) toutes actions en vue de la conservation de l'environnement, de la sauvegarde et de la protection de la nature.*

COTISATION ANNUELLE : INDIVIDUELLE: 13 € minimum
 FAMILIALE: 13 € + 0.50 € par membre... minimum
 ETUDIANT : 6.50 € minimum

Indiquer sur le bulletin de versement les nom et prénom de la personne qui souhaite être membre. Pour la cotisation familiale, il suffit d'ajouter 0.50 € par membre supplémentaire et de mentionner leurs nom et prénom sur le même bulletin.

Cotisations à verser au compte : 000 - 0982523 - 10
 des "Naturalistes de la Haute-Lesse, asbl"
 à 6921 CHANLY.

COMITE 2002 :

- CHANTEUX Pierre. Trésorier.
Rue du Seigneur, 7 - 6856 Fays-les-Veneurs. 061/ 53 51 41
- GELIN Arlette. Présidente.
Chemin des Aujes, 13 - 5580 Rochefort. 084/ 37 74 97
- LEBRUN Jean-Claude. Secrétaire.
Wez de Bouillon, 24 - 6890 Villance. 061/ 65 54 14
- LIMBOURG Pierre. Vice-Président.
Rue Paul Dubois, 222 - 6920 Wellin. 084/ 38 85 13
- MAREE Bruno. Administrateur.
Rue de la Collire, 27 - 5580 Han-sur-Lesse. 084/ 37 77 77
- PAQUAY Marc. Administrateur.
Rue des Marmozets, 1 - 5560 Ciergnon. 084/ 37 80 97
- TYTECA Daniel. Administrateur.
Rue du Cramignon, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve 010/ 45 05 39

L'association est membre de l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et d'Inter-Environnement Wallonie. Elle est reconnue comme Organisation Régionale d'Education Permanente par la Communauté Française de Belgique et agréée par la Région Wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation. Elle publie ce périodique avec l'aide du Ministère de la Région Wallonne, Division de la Nature et des Forêts.



CALENDRIER DES ACTIVITES

JUILLET – AOUT – SEPTEMBRE - OCTOBRE 2002

L'association dégage toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir lors des activités qu'elle organise. Sauf avis contraire, ces activités débutent à 9h30 et durent toute la journée; il convient donc de prévoir son pique-nique. Les numéros de téléphone des guides sont mentionnés, sauf lorsqu'il s'agit d'un membre du comité, dont les coordonnées figurent ci-devant.

Samedi 13 juillet 2002 : Participation à l'excursion botanique organisée par l'A.E.F. dans les environs d'Havelange.

Guide : Jacqueline Saintenoy-Simon

Rendez-vous : 9h30, église d'Havelange, route de Maffe

Organisation : Arlette Gelin

Samedi 27 juillet 2002 : Observations botaniques, géologiques et paysagères dans: la pelouse calcaro-siliceuse à Hotton, la carrière de grès calcarifères à Menil-Favay et le massif forestier de Marenne-Hampteau (hêtraie, aulnaie, zones de suintements...)

Guide : Jean-Louis Giot

Rendez-vous : 9h30, parking derrière l'église d'Hotton

Samedi 3 août 2002 : Prospection botanique dans les fanges et fagnes du plateau de Saint-Hubert.

Guides : Pierre Limbourg et Jean Leurquin

Rendez-vous : 9h30, bretelle de la route N89 (Saint-Hubert – Barrière de Champlon) conduisant à l'aérodrome de Saint-Hubert.

Samedi 17 août 2002 : Balade de détente et d'observation des plantes et des champignons dans la vallée de l'Ywoigne. (environ 10 km)

Guide : Arlette Gelin

Rendez-vous : 9h30, église de Mont-Gauthier (commune de Rochefort)

Samedi 24 août 2002 : Excursion conjointe de l'A.E.F et de la Société Royale de Botanique de Belgique dans la région de Hotton-Barvaux.

Guide : Jacqueline Saintenoy-Simon

Rendez-vous : 9h30, église d'Hotton

Dimanche 8 septembre : A la découverte des réserves du Pachy et de l'Abîme à On ainsi que celle du Ry d'Howisse à Tellin-Wavreille. Présentation de ces sites et observation des plantes d'arrière-saison.

Guide : Daniel Tyteca

Rendez-vous : 9h30, Delhaize de On (le long de la route Rochefort – Marche)

Samedi 14 septembre 2002 : Suivi de la population de gentianes dans quelques sites connus de Lesse et Lomme.

Guide : Pierre Limbourg

Rendez-vous : 9h30, église de Tellin

Samedi 21 septembre 2002 : Inventaire mycologique du domaine du Fourneau Saint-Michel à Saint-Hubert.

Guides : Arlette Gelin et Marc Paquay

Rendez-vous : 9h30, parking à l'entrée du musée de la vie rurale

Dimanche 13 octobre 2002 : Prospection mycologique en Famenne avec la participation des Naturalistes de Namur-Luxembourg.

Guide : Arlette Gelin

Rendez-vous : 10 h00, église d'Ave-et-Auffe

Dimanche 20 octobre 2002 : Dans le cadre de l'inventaire biologique de la vallée de la Wimbe, observation des invertébrés et mesure de la qualité des eaux (calcul de l'indice biotique)

Guide : Bruno Marée

Rendez-vous : 9h30, place de Haut-Fays

Samedi 26 octobre 2002 : Prospection mycologique dans le domaine du château d'Ardenne à Houyet.

Guide : Marc Paquay

Rendez-vous : 9h30, pont de Houyet, rive droite



Les Naturalistes de la Haute-Lesse au travail.

Illustration réalisée par Bruno MAREE

TRIBUNE DU NATURALISTE : Nos membres nous écrivent

*Consommer visuellement... du paysage est une banalité. Le comprendre et le protéger est une autre tâche. Bien plus complexe et plus compliquée!
Jacques De Maet a résumé pour nous le communiqué du R.E.D (Ruralité-Environnement-Développement) qui a suivi le colloque tenu récemment à Libramont. En voici les grandes lignes.*

Plein succès pour le colloque international qui s'est déroulé le 15 mai dernier à Libramont au cœur de la province de Luxembourg sous le titre "Le paysage : au delà du décor... une gestion durable d'un patrimoine commun".

L'évolution récente de la définition du paysage n'est plus exclusivement liée à un espace naturel mais intègre les interventions humaines comme agents principaux de la création paysagère. Parmi celles-ci, les spécialisations agricoles ont donné au fil des siècles leurs caractéristiques aux paysages de nos régions, dans un processus où les décisions politiques de la seconde moitié du XX^e siècle (politique de remembrement, Politique Agricole Commune) ont joué un rôle croissant.

Les scientifiques présents à ce colloque insistent sur les clés de lecture paysagère dans la constitution d'inventaires afin de préserver, voire de recomposer des sites paysagers. Une attention particulière doit être accordée aux campagnes urbanisées soumises à la pression expansive des villes car, dans ce type de mutation structurelle, le paysage est souvent le premier élément sacrifié.

Pour encadrer la gestion paysagère, de nombreux instruments juridiques et réglementaires existent, tant aux niveaux local et régional qu'au niveau européen. Au schéma de développement de l'espace régional (S.D.E.R.) répond, au niveau européen, un schéma de développement de l'espace communautaire (S.D.E.C.). La Wallonie a également ratifié récemment la Convention européenne du paysage émanant du Conseil de l'Europe et fait ainsi figure de pionnière dans ce domaine. Cependant, il demeure important d'accroître la coordination entre les différents instruments consacrés à la gestion paysagère.

Des applications pratiques de gestion paysagère en milieu rural ont été présentées à partir des expériences réalisées sur les communes de Gesves, Manhay et Aubange. Les intervenants ont ainsi commenté l'exploitation qui peut être faite du schéma de structure comme instrument d'action et de gestion du paysage.

Le paysage est l'affaire de tous et sa préservation passe par une approche globale et multidisciplinaire. Dans cette optique, la pédagogie et l'éducation demeurent des valeurs sûres pour une gestion durable de ce patrimoine commun, largement tributaire des volontés individuelles.

N.B En partenariat entre la F.U.L. et le Ministère de la Région wallonne, **une brochure** vient d'être éditée et reprend l'ensemble des conseils et de mesures agro-environnementales pour préserver les paysages de la vallée de la Semois et lutter contre les nuisances qui contribuent à leur dégradation. Elle peut être obtenue en contactant Francis Rosillon (tél : 063/230852)

Samedi 14 septembre 2002 : Suivi de la population de gentianes dans quelques sites connus de Lesse et Lomme.

Guide : Pierre Limbourg

Rendez-vous : 9h30, église de Tellin

Samedi 21 septembre 2002 : Inventaire mycologique du domaine du Fourneau Saint-Michel à Saint-Hubert.

Guides : Arlette Gelin et Marc Paquay

Rendez-vous : 9h30, parking à l'entrée du musée de la vie rurale

Dimanche 13 octobre 2002 : Prospection mycologique en Famenne avec la participation des Naturalistes de Namur-Luxembourg.

Guide : Arlette Gelin

Rendez-vous : 10 h00, église d'Ave-et-Auffe

Dimanche 20 octobre 2002 : Dans le cadre de l'inventaire biologique de la vallée de la Wimbe, observation des invertébrés et mesure de la qualité des eaux (calcul de l'indice biotique)

Guide : Bruno Marée

Rendez-vous : 9h30, place de Haut-Fays

Samedi 26 octobre 2002 : Prospection mycologique dans le domaine du château d'Ardenne à Houyet.

Guide : Marc Paquay

Rendez-vous : 9h30, pont de Houyet, rive droite



Les Naturalistes de la Haute-Lesse au travail.

Illustration réalisée par Bruno MAREE

TRIBUNE DU NATURALISTE : Nos membres nous écrivent

*Consommer visuellement... du paysage est une banalité. Le comprendre et le protéger est une autre tâche. Bien plus complexe et plus compliquée!
Jacques De Maet a résumé pour nous le communiqué du R.E.D (Ruralité-Environnement-Développement) qui a suivi le colloque tenu récemment à Libramont. En voici les grandes lignes.*

Plein succès pour le colloque international qui s'est déroulé le 15 mai dernier à Libramont au cœur de la province de Luxembourg sous le titre "Le paysage : au delà du décor... une gestion durable d'un patrimoine commun".

L'évolution récente de la définition du paysage n'est plus exclusivement liée à un espace naturel mais intègre les interventions humaines comme agents principaux de la création paysagère. Parmi celles-ci, les spécialisations agricoles ont donné au fil des siècles leurs caractéristiques aux paysages de nos régions, dans un processus où les décisions politiques de la seconde moitié du XX^e siècle (politique de remembrement, Politique Agricole Commune) ont joué un rôle croissant.

Les scientifiques présents à ce colloque insistent sur les clés de lecture paysagère dans la constitution d'inventaires afin de préserver, voire de recomposer des sites paysagers. Une attention particulière doit être accordée aux campagnes urbanisées soumises à la pression expansive des villes car, dans ce type de mutation structurelle, le paysage est souvent le premier élément sacrifié.

Pour encadrer la gestion paysagère, de nombreux instruments juridiques et réglementaires existent, tant aux niveaux local et régional qu'au niveau européen. Au schéma de développement de l'espace régional (S.D.E.R.) répond, au niveau européen, un schéma de développement de l'espace communautaire (S.D.E.C.). La Wallonie a également ratifié récemment la Convention européenne du paysage émanant du Conseil de l'Europe et fait ainsi figure de pionnière dans ce domaine. Cependant, il demeure important d'accroître la coordination entre les différents instruments consacrés à la gestion paysagère.

Des applications pratiques de gestion paysagère en milieu rural ont été présentées à partir des expériences réalisées sur les communes de Gesves, Manhay et Aubange. Les intervenants ont ainsi commenté l'exploitation qui peut être faite du schéma de structure comme instrument d'action et de gestion du paysage.

Le paysage est l'affaire de tous et sa préservation passe par une approche globale et multidisciplinaire. Dans cette optique, la pédagogie et l'éducation demeurent des valeurs sûres pour une gestion durable de ce patrimoine commun, largement tributaire des volontés individuelles.

N.B En partenariat entre la F.U.L. et le Ministère de la Région wallonne, **une brochure** vient d'être éditée et reprend l'ensemble des conseils et de mesures agro-environnementales pour préserver les paysages de la vallée de la Semois et lutter contre les nuisances qui contribuent à leur dégradation. Elle peut être obtenue en contactant Francis Rosillon (tél : 063/230852)



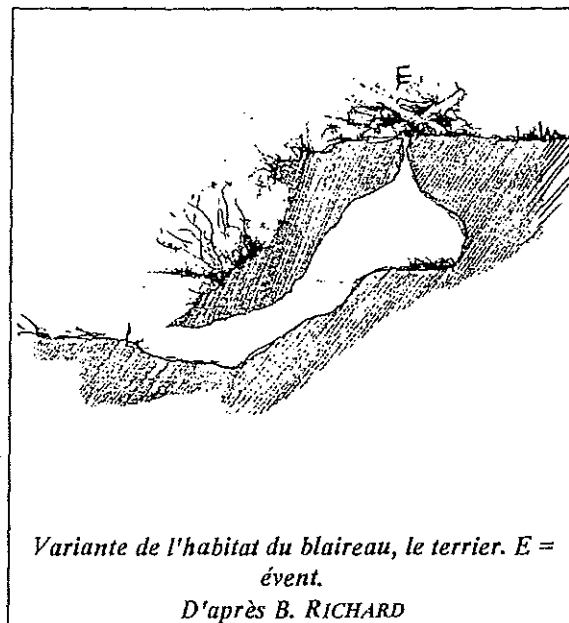
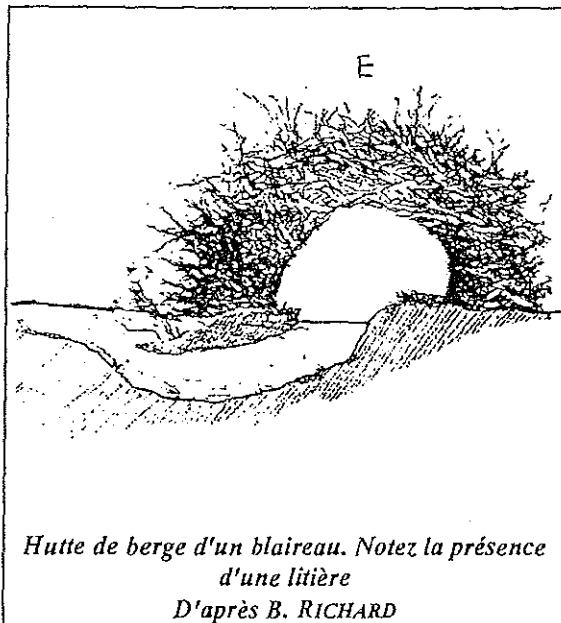
COMPTES RENDUS DES SORTIES

Samedi 20 avril : Prospection malacologique dans le Bois de Wérimont à Eprave

Bruno MARÉE

Avant de nous rendre sur le site du Bois de Wérimont, nous parcourons les berges de la Lomme, rive droite, près de la résurgence d'Eprave. L'objectif n'est pas tant de déterminer les gastéropodes que de rechercher les traces de castors présents depuis plusieurs mois à cet endroit.

La zone intercalée entre la rivière et une digue protégeant les berges constitue une bande biologiquement fort intéressante d'une dizaine de mètres de large. C'est là que, depuis décembre 2001, nous suivons l'évolution des traces généralement peu discrètes laissées par les castors : grignotages d'écorces, coupes et abandons de branchettes, abattage de deux troncs d'arbres d'une taille respectable...



Malheureusement, les sociétés de pêche locales viennent de réaliser là, elles aussi, des coupes assez importantes dans la ripisylve, perturbant l'observation des traces et peut-être aussi les castors eux-mêmes. L'objectif de ces coupes serait de faciliter aux pêcheurs l'accès au bord de la rivière : regrettable !

La prospection de ce jour ne permet pas d'observer des traces fraîches. Est-ce dû au dérangement ou les castors trouvent-ils maintenant une autre nourriture de printemps laissant des traces plus discrètes ? La suite des observations permettra peut-être, dans les semaines et les mois qui viennent, de répondre à cette question.

Nous remontons alors la Lomme en longeant le Tienne des Maulins et en regrettant les plantations de mélèzes qui dégradent les sols du fond de vallée. Un petit coup d'œil aux entrées des nombreuses grottes qui s'ouvrent dans ce tienne, dont la grotte paléolithique dans laquelle les fouilles archéologiques ont repris depuis deux ans, et nous arrivons au pied de Wérimont, versant sud, au milieu de l'ail des ours en tout début de floraison, alors que l'anémone sylvie en est à la fin...

Nous prospectons tout le versant, depuis sa base au sol profond, frais et enrichi par les alluvions, jusqu'aux pelouses calcaires du sommet, en passant par la caillasse et les sols humifères de la pente assez raide. Trou du Maquis, Trou du Faisan, Trou de l'Ambre,... Ici aussi, plusieurs grottes fort intéressantes, tant d'un point de vue biologique que préhistorique, s'ouvrent dans le massif calcaire et feront prochainement l'objet d'une protection particulière fort justifiée, une procédure dont on peut juste regretter le manque de concertation préalable avec les Naturalistes de la Haute-Lesse qui parcourent et étudient le site depuis plus de 30 ans...

La liste des espèces récoltées s'ajoutera à l'inventaire qui se complète progressivement pour toute la Zone de Protection Spéciale de Lesse-et-Lomme. Signalons quand même la détermination de *Limax maximus* en bas de pente, la présence nettement dominante de *Pomatias elegans* sur tout le versant boisé et de *Pyramidula rupestris* sur les parois calcaires du sommet.

Enfin, soucieuse d'utiliser entièrement et intelligemment ses longues périodes de temps libre et réfrénant quelque peu son aversion (passagère ! ?) pour les milieux trop secs, Ma-Thé réalisera des prélèvements d'échantillons de terre à tamiser ou à trier pour en extraire la micro-malacofaune déterminée par la suite. Voici les résultats de son remarquable et laborieux travail (liste non exhaustive) :

1. Bas de pente - Terre caillouteuse – Le long du sentier

Aegopinella pura – *Cecilioides acicula* – *Chondrina avenacea* – *Discus rotundatus*
– *Oxychilus cellarius* (juv.) – *Pyramidula rupestris* – *Sphyradium doliolum* –
Vallonia costata – *Vallonia pulchella*.

2. Terre récoltée plus haut, dans les rochers

Clausilia parvula – *Ena obscura* – *Phenacolimax major* – *Pyramidula rupestris* –
Vallonia costata – *Vallonia pulchella*.

En résumé, une prospection bien agréable grâce aux qualités exceptionnelles du temps, des sites parcourus... et des participants !

(Merci à Marie-Thérèse ROMAIN pour ses récoltes et déterminations!)

LE CASTOR

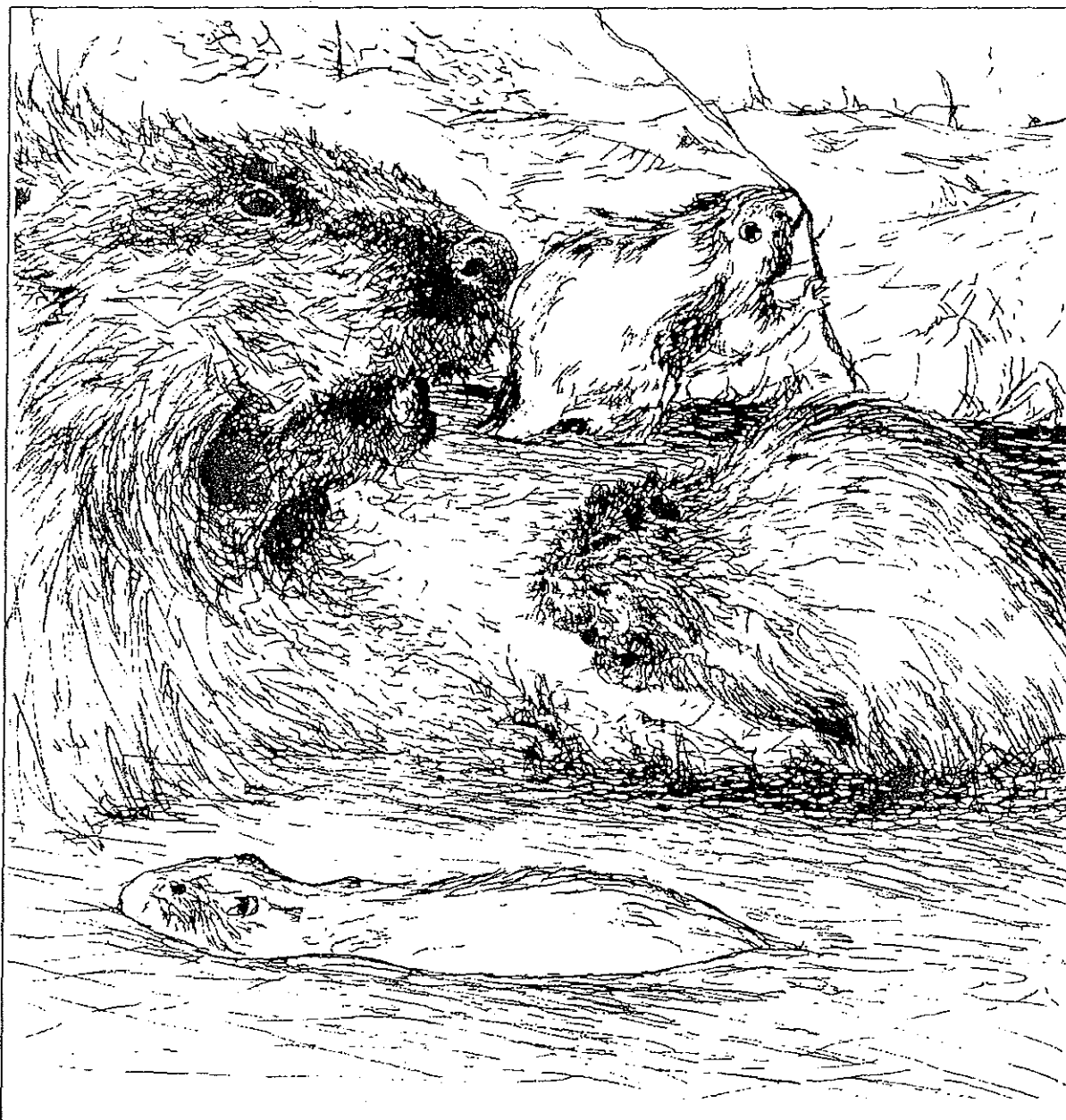


Illustration "Dossier Education à l'Environnement"

"C'EST L'OUTIL PREVU PAR LA NATURE POUR CULTIVER LES FONDS DE VALLON AU BENEFICE DE LA FAUNE LOCALE"

Malheureusement à l'heure actuelle, les traces découvertes au printemps à Eprave ont été pratiquement effacées par l'action de nettoyage des berges entreprises par des pêcheurs et nos amis les castors "auraient" choisis un autre gîte! Affaire à suivre!

**Dimanche 28 avril : Excursion bryologique dans la vallée de la Lesse
ardennaise à Neupont-Halma**

Marie-Thérèse ROMAIN

Sous la guidance bryologique très éclairée d'André et Odette Sottiaux, sur un parcours concocté par Arlette Gelin et adeptes, nous explorons les zones marécageuses et les berges du Ry de Glan ainsi que les talus humides et les troncs riches en épiphytes de la plaine alluviale; grâce à la pluie, qui nous a accompagnés gentiment presque toute la journée, nous avons eu la chance de pouvoir observer des mousses bien fraîches...

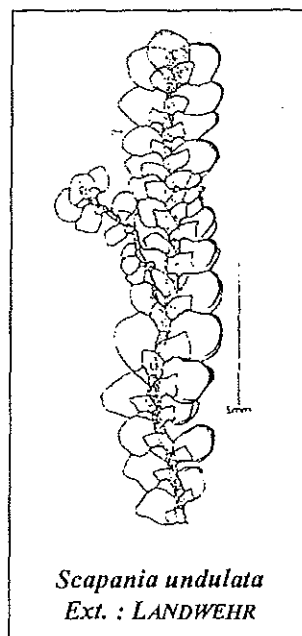
LE RY DE GLAN

Pour la petite histoire, rappelons que le nom de ce ruisseau est "Ry de Glan" et non "Ry des Glands" comme le pousse à croire le nom de l'hôtel qui porte ce nom. En effet, l'étymologie de "glan" est celtique et signifie : pur, clair; traduisez : ruisseau de belle eau claire. Rien à voir avec les fruits du chêne, qui n'est d'ailleurs pas dominant ici. Même si ce ruisseau n'est pas le seul à mériter cette appellation, reconnaissons que c'est... bien sympathique !

La matinée fut consacrée à une portion du ruisseau riche en petites aulnaies marécageuses à caractère ardennais. Sans vouloir faire une liste exhaustive, qui serait fastidieuse, nous retiendrons tout de même un certain nombre d'espèces qui ont leur intérêt.

Nous partons de l'hôtel du "Ry des Glands ! " vers le ruisseau au bord duquel les rochers humides et même les racines apparentes sont couverts de *Brachythecium plumosum*; dans le courant même, ce sont *Rhynchostegium riparioides* et *Racomitrium aciculare* qui sont seuls dominants; par places, l'hépatique *Scapania undulata* à extrémité en cuilleron forme de petits coussinets denses. *Heterocladium heteropterum*, au feuillage extrêmement fin et délicat, occupe les blocs de rochers humides à proximité.

Sur le sol humide, les hygrophiles "classiques" : *Plagiomnium undulatum*, *Eurynchium praelongum*, *Plagiochila asplenioides*, *P. porelloides* (qui lui ressemble en plus petit), *Scapania nemorea*, homologue de l'aquatique citée plus haut mais aussi *Rhytidiadelphus loreus* l'ardennaise et même *Leucobryum glaucum*, qui indique une acidité marquée et dont les coussins blanchâtres par temps sec sont ici bien verts et nous font la nique !



Sur les vieilles souches, nous trouvons une belle dicranacée aux tiges partiellement dénudées de feuilles : *Dicranodontium denudatum*.

Les épiphytes sont nombreuses : *Isothecium myosuroides* couvre certains troncs de sa tapisserie, *I. alopecuroides* (= *myurum*), plus costaud, l'accompagne. Plus clairsemés sont les

LE CASTOR

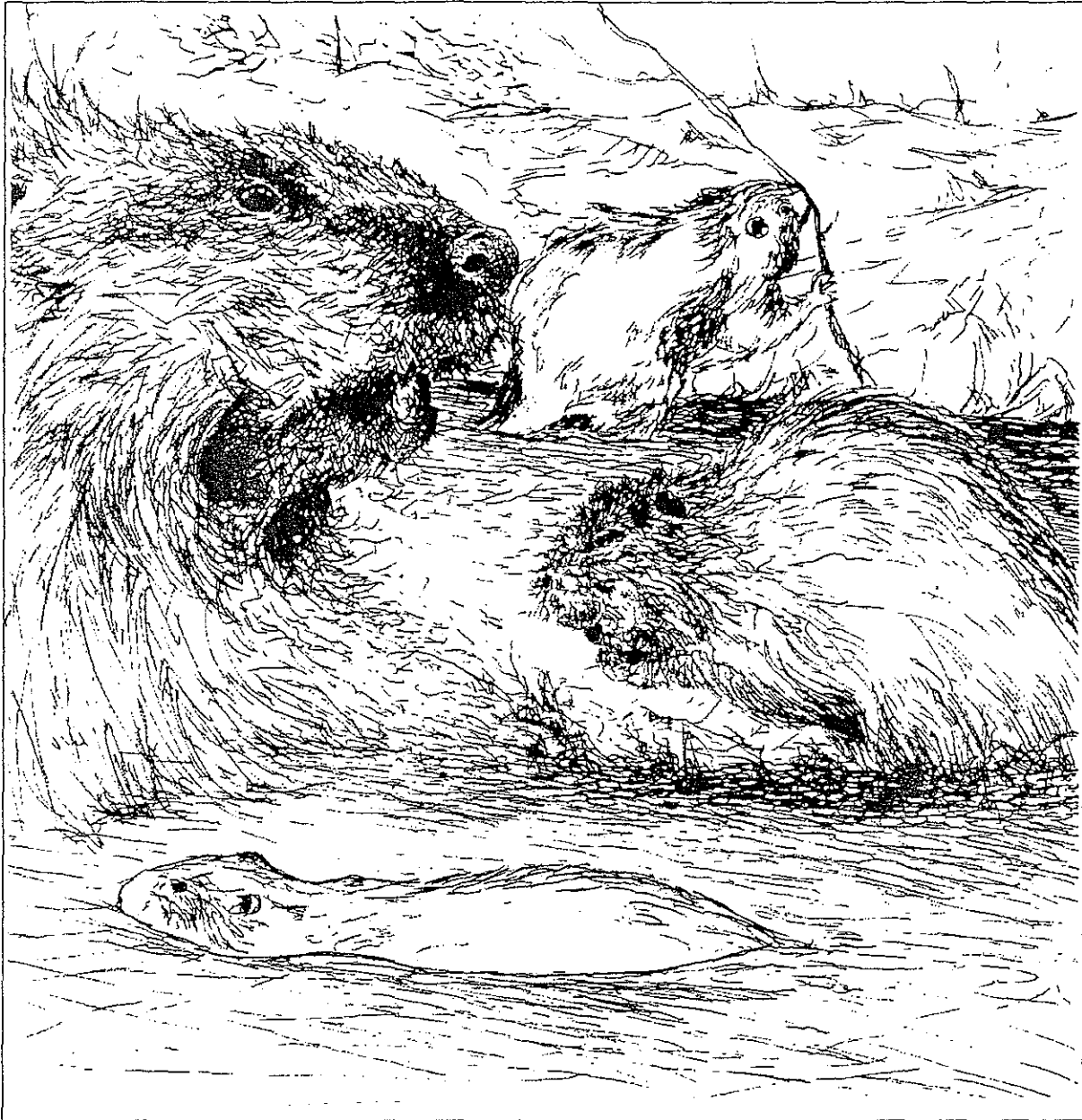


Illustration "Dossier Education à l'Environnement"

"C'EST L'OUTIL PREVU PAR LA NATURE POUR CULTIVER LES FONDS DE VALLON AU BENEFICE DE LA FAUNE LOCALE"

Malheureusement à l'heure actuelle, les traces découvertes au printemps à Eprave ont été pratiquement effacées par l'action de nettoyage des berges entreprises par des pêcheurs et nos amis les castors "auraient" choisis un autre gîte! Affaire à suivre!

**Dimanche 28 avril : Excursion bryologique dans la vallée de la Lesse
ardennaise à Neupont-Halma**

Marie-Thérèse ROMAIN

Sous la guidance bryologique très éclairée d'André et Odette Sottiaux, sur un parcours concocté par Arlette Gelin et adeptes, nous explorons les zones marécageuses et les berges du Ry de Glan ainsi que les talus humides et les troncs riches en épiphytes de la plaine alluviale; grâce à la pluie, qui nous a accompagnés gentiment presque toute la journée, nous avons eu la chance de pouvoir observer des mousses bien fraîches...

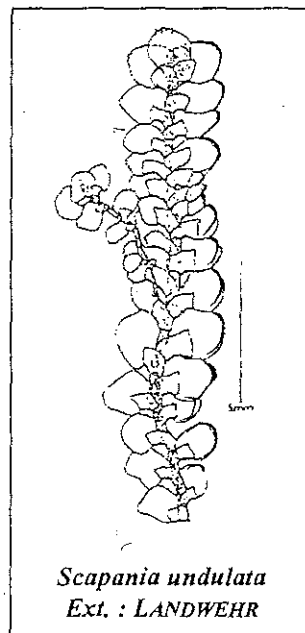
LE RY DE GLAN

Pour la petite histoire, rappelons que le nom de ce ruisseau est "Ry de Glan" et non "Ry des Glands" comme le pousse à croire le nom de l'hôtel qui porte ce nom. En effet, l'étymologie de "glan" est celtique et signifie : pur, clair; traduisez : ruisseau de belle eau claire. Rien à voir avec les fruits du chêne, qui n'est d'ailleurs pas dominant ici. Même si ce ruisseau n'est pas le seul à mériter cette appellation, reconnaissons que c'est... bien sympathique !

La matinée fut consacrée à une portion du ruisseau riche en petites aulnaies marécageuses à caractère ardennais. Sans vouloir faire une liste exhaustive, qui serait fastidieuse, nous retiendrons tout de même un certain nombre d'espèces qui ont leur intérêt.

Nous partons de l'hôtel du "Ry des Glands ! " vers le ruisseau au bord duquel les rochers humides et même les racines apparentes sont couverts de *Brachythecium plumosum*; dans le courant même, ce sont *Rhynchostegium riparioides* et *Racomitrium aciculare* qui sont seuls dominants; par places, l'hépatique *Scapania undulata* à extrémité en cuilleron forme de petits coussinets denses. *Heterocladium heteropterum*, au feuillage extrêmement fin et délicat, occupe les blocs de rochers humides à proximité.

Sur le sol humide, les hygrophiles "classiques" : *Plagiomnium undulatum*, *Eurynchium praelongum*, *Plagiochila asplenioides*, *P. porelloides* (qui lui ressemble en plus petit), *Scapania nemorea*, homologue de l'aquatique citée plus haut mais aussi *Rhytidiadelphus loreus* l'ardennaise et même *Leucobryum glaucum*, qui indique une acidité marquée et dont les coussins blanchâtres par temps sec sont ici bien verts et nous font la nique !



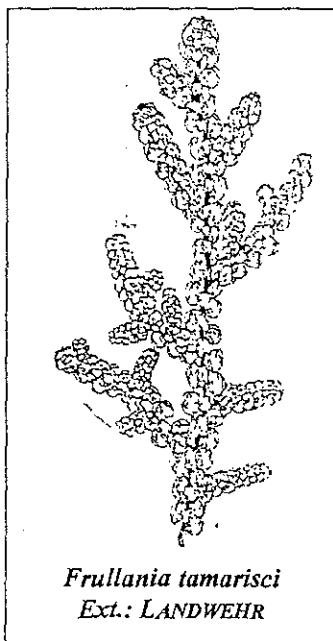
Scapania undulata
Ext. : LANDWEHR

Sur les vieilles souches, nous trouvons une belle dicranacée aux tiges partiellement dénudées de feuilles : *Dicranodontium denudatum*.

Les épiphytes sont nombreuses : *Isothecium myosuroides* couvre certains troncs de sa tapisserie, *I. alopecuroides* (= *myurum*), plus costaud, l'accompagne. Plus clairsemés sont les

petits tapis ras aux brins redressés de *Platygyrium repens* où les nombreuses propagules sont bien visibles à la loupe, les coussinets mignons de *Zygodon rupestris* et *Dicranum montanum*. Une plus rare, à l'allure dégingandée, aux longs brins lâches et écartés du tronc est *Antitrichia curtipendula*, trouvée sur chêne, son hôte de prédilection.

Quelques hépatiques épiphytes sont à retenir : *Metzgeria furcata* et les trois espèces de *Frullania* : *F. tamarisci* en larges tapis brun foncé, *F. dilatata* et *F. fragilifolia*, à très petites feuilles. Soulignons que les deux premières citées sont des espèces allergisantes connues qui peuvent engendrer des dermatites de contact; à manipuler avec prudence par les gens sensibles !



Frullania tamarisci
Ext.: LANDWEHR

Des blocs de rochers rassemblés, qui nous amènent à nous poser des questions sans réponse sur leur origine, sont couverts de mousses : *Hylocomium splendens*, *H. brevirostre* et d'hépatiques : *Lepidozia reptans*, *Radula complanata*.

Dans les zones marécageuses, retenons des espèces typiques comme *Hookeria lucens*, belle mousse aux grandes feuilles brillantes et sa compagne hépatique *Trichocolea tomentella*, toutes deux à caractère montagnard et donc bien ardennaises !, *Chiloscyphus polyanthos*, *Calliergonella cuspidata* et ses rameaux en pinceau, sans oublier les sphaignes (que l'on répugne trop souvent à regarder !) : *Sphagnum palustre* la costaute ubiquiste, *S. squarrosum*, *S. denticulatum*, *S. flexuosum*.

Nous irons pique-niquer au sec à l'hôtel du "Ry des Glands" qui nous accueille gentiment avant de poursuivre, en corps expéditionnaire réduit, une après-midi à peine moins mouilleuse.

LA LESSE VERS LA FERME DE MOHIMONT, LES AFFLUENTS ET LES TALUS

Le petit pont sur le Ry de Glan est couvert de petites espèces : *Encalypta streptocarpa*, calcicole, *Didymodon vinealis*, *D. rigidulum*, *Amblystegium serpens* tandis que les troncs de peupliers sont couverts de lichens et autres *Dicranoweisia cirrata*, *Ulotia bruchii*, *Leucodon sciuroides*, *Orthotrichum affine*, un *Zygodon* dont je ne suis pas sûre...

Les bords même de la Lesse offrent un très joli tapis moussu où les arbuscules de *Climacium dendroides* se font remarquer; dans l'eau nous découvrons *Fontinalis squamosa*, aux feuilles non carénées comme sa cousine *F. antipyretica*; les rochers de la zone de battement des eaux sont occupés par une hépatique acidophile typique : *Porella cordaeana* tandis que le bas des rochers est colonisé par une espèce plutôt basophile, *Thamnobryum alopecurum*, qui bénéficie de percolations carbonatées accumulées.

Le long du chemin, de superbes petits affleurements suintants de grès de Saint-Hubert nous offrent un mélange d'espèces acidophiles (*Mnium hornum*, *Atrichum undulatum*, *Heterocladium heteropterum*, *Fissidens bryoides*, *Diplophyllum albicans*, *Calypogeia arguta*) et de calcicoles ou neutrophiles (*Ctenidium molluscum*, *Neckera crispa*, *Homalia trichomanoides*, *Fissidens cristatus*, *F. adianthoides*, *Lejeunea cavifolia*).

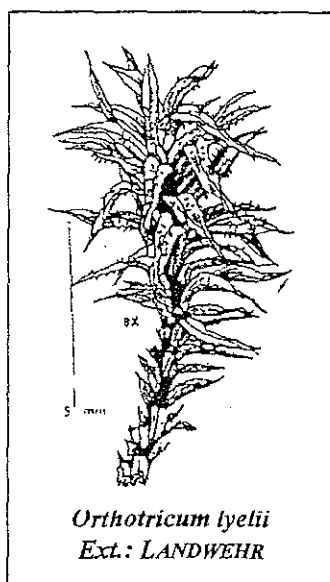
Il est intéressant de rappeler ici que l'Ardenne, où nous sommes, n'est pas toujours sur substrat parfaitement acide. En effet, le géologue E. Asselberghs lui-même a démontré que "l'élément

calcareux est plus fréquent en Ardenne qu'on ne le pensait", avec un pourcentage variable de carbonates selon les endroits. Preuve s'il en est de nos observations auxquelles nous pouvons ajouter la présence de *Carex digitata*, *Rosa arvensis*, *Melica uniflora*, espèces neutroclines.

Le chemin rocailleux est occupé par une mousse à tige rouge et feuilles espacées, *Pohlia wahlenbergii*, tandis qu'une petite polytrichacée typique, *Pogonatum aloides*, colonise les talus de ses rosettes minuscules.

Nous longeons un court moment le Ri d'Houssi, petit affluent de la Lesse, où abondent *Hookeria lucens*, *Fontinalis antipyretica*, *Pellia epiphylla*.

Le talus humide qui longe le chemin vers la Ferme de Mohimont est couvert par endroits d'hépatiques acidophiles : *Diplophyllum albicans*, *Calypogeia arguta*, *Jungermannia gracillima*, pionnière en longues tiges grêles sur sols dénudés frais, la mousse *Pogonatum aloides* dont le protonéma est encore visible en pellicule verte sur le sol. *Sphagnum denticulatum* occupe le fossé mouilleux.

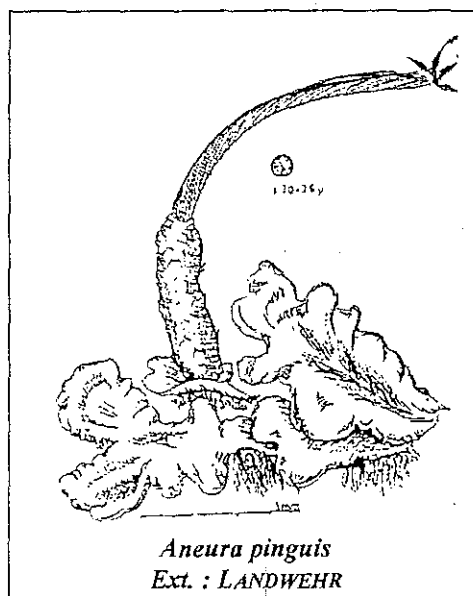


Orthotrichum lyellii
Ext.: LANDWEHR

Au niveau de l'ancien verger de la ferme de Mohimont, quelques épiphytes nous interpellent : *Orthotrichum lyellii*, couvert de propagules, *O. stramineum* dont la coiffe a des pointes rouges, *Leucodon sciuroides*. Le muret du pont franchissant la Lesse révèle *Brachythecium populeum* au port un peu raide, *Rhynchostegium murale* et un superbe petit *Orthotrichum cupulatum* saxicole, aux grosses coiffes striées.

Nous longeons l'ancienne voie vicinale qui retourne vers notre point de départ et explorons pour terminer une zone sphagneuse à proximité du pont sur la Lesse, très belle zone malheureusement envahie

d'épicéas qui nous révèle quelques sphaignes: *Sphagnum palustre*, *S. denticulatum*, *S. fimbriatum* ainsi qu'une hépatique au long thalle coriace et ondulé présente dans l'eau, *Aneura pinguis*, accompagnée d'une autre hépatique typique de ces milieux, *Chloscyphus polyanthos*. La très belle mousse atlantico-montagnarde, *Plagiothecium undulatum*, constituera le clou de la journée !



Aneura pinguis
Ext.: LANDWEHR

Nous nous sécherons une dernière fois au café de l'hôtel avant de repartir, enchantés malgré la pluie de cette riche journée qui a augmenté nos connaissances et contribué à découvrir quelques espèces méconnues à cet endroit. Merci à nos guides dont la patience et la simplicité sont toujours un plaisir renouvelé !

Samedi 4 mai : A la recherche des champignons de printemps à Lessive et Han-sur-Lesse

Jean-Claude LEBRUN, Jean-Marie PIRLOT & Paul PIROT

Pour multiplier les chances d'une récolte fructueuse, les Naturalistes de la Haute-Lesse s'étaient associés pour la circonstance aux Mycologues de Neufchâteau sous la conduite de Paul Pirot et de Jean-Marie Pirlot. Malgré le nombre appréciable de "rabatteurs", la récolte fut relativement maigre. La gent fongique, bien dissimulée sous la terre et tout occupée à ses amours printanières, ne nous a offert que quelques carpophores à identifier. Deux sites furent prospectés, l'un à Lessive, l'autre à Han-sur-Lesse.



La prospection commence à peine... et le groupe s'étire. Les derniers sont parfois les plus perspicaces!

LA PLAINE DE COBRI (=LE)

Au départ du bois de la Héronnerie, nous nous dirigeons vers la plaine alluviale du ruisseau "Le Cobri". Cette petite rivière draine un versant en pente douce, orienté nord-est. Il collecte les eaux qui sourdent des petites collines formées par les roches de l'étage Frasnien. En suivant le chemin qui conduit au "Laid Potai", nous recoupons les schistes frasniens qui se reconnaissent par un effritement caractéristique et forment une large cuvette où la Lesse serpente paresseusement. L'horizon sud est bordé de collines allongées et surbaissées établies sur des schistes noduleux calcarifères... un site propice à la cueillette des mousserons (ou *Tricholomes de la Saint-Georges*, *Calocybe gambosa*).

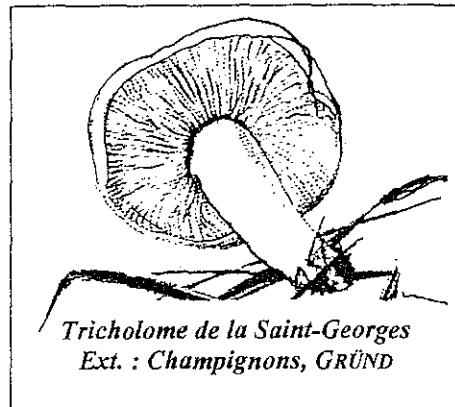
Dans le petit bois qui longe la route à la sortie du village, nous déterminons *Entoloma sepium* et, sous les épicéas, *Agaricus heimii* (= la var. *veneris* de *Agaricus aestivalis*). Sur la dernière prairie installée entre la route et le ruisseau "Le Cobri", un ancien dépôt de fumier nous livre quelques colonies de coprins (*Coprinus cinereus*) et de pézizes (*Peziza vesiculosa*), mais surtout un agaric qu'on ne voit pas souvent dans la nature, mais plutôt en ravier ou en boîtes de conserve dans les magasins.

Sous de hauts peupliers, une mégaphorbiaie dominée par *Carex riparia* offre un peu d'humidité et quelques espèces y trouvent refuge comme *Pluteus cervinus*.

Nous nous dirigeons vers la réserve L.B.P.O. en traversant le bois où, en 2000, nous avons trouvé une station intéressante de morillons. Ils ne sont pas au rendez-vous cette année. Heureusement, Anicet Fraselle en a récolté un exemplaire le matin et peut le présenter aux amateurs de morilles. Dans une prairie sèche, la *renoncule bulbeuse* montre, outre son bulbe, ses sépales réfléchis, caractéristique typique de cette plante toxique non consommée par le bétail.

En débouchant dans la prairie enclavée dans le petit bois, les plus rapides du groupe suivent du regard la fuite d'un lièvre bondissant hors de son gîte que nous localisons sans peine. A proximité d'un ancien terrier de blaireau, nous nous étonnons de voir le cadavre d'un putois déposé sur la fourche d'un arbrisseau. Puis nous plongeons sur... une bouse de vache colonisée par *Psilocybe merdaria* qui offre aux photographes une collection étonnante de cette espèce à tous les stades de son développement.

C'est à proximité du bocage géré par "La Calestiennne" que nous pourrions enfin nous partager un superbe rond de sorcière de tricholomes tout frais... prêts à passer à la casserole! Ils poussent sous un poirier, à quelques mètres de buissons touffus de prunelliers et d'aubépines.



Tricholome de la Saint-Georges
Ext. : Champignons, GRÜND

DU BELVEDERE AU FOND SAINT-MARTIN (= HB)

L'après-midi, nous changeons de biotope et nous nous installons, pour le pique-nique, dans le parking du Belvédère (Rocher Serin) à Han-sur-Lesse. Le site est bien connu de tous les naturalistes qui, même par temps couvert, ne peuvent rester insensibles à l'un de nos plus beaux paysages de Wallonie. La Lesse y a dessiné sa "Chavée" au pied des roches calcaires du Givetien (Gv b) qui se présentent sous la forme de falaises sur le flanc sud de l'Anticlinal de Sainte-Odile.

A l'horizon, les crêtes du plateau ardennais délimitent le paysage dans la direction sud. On devine la vallée de la Lesse qui, après avoir entaillé profondément le socle primaire du dévonien inférieur, s'attaque résolument aux couches de l'Eifelien puis du Givetien. Dans cette dernière assise, la rivière, aux eaux particulièrement acides, a creusé des grottes, comme dans le massif de Boine qui se trouve face à notre "Belvédère" si bien nommé.

Nous explorons d'abord le rebord rocheux. C'est un lieu assez hostile, abrupt et rocailleux où, le printemps venu, les floraisons entament un défilé haut en couleur et riche en senteurs. Les hélianthèmes (*Helianthemum nummularium*), véroniques prostrées (*Veronica prostrata*), hippocrépides en ombelle (*Hippocrepis comosa*), globulaires (*Globularia bisnagarica*), aulx à tête ronde (*Allium sphaerocephalon*), arabettes hérissées (*Arabis hirsuta*), orpins (*Sedum album*, *acre* et *rupestre*), polygalas (*Polygala comosa*), tabourets (*Thlaspi montanum*)... sont caractéristiques de ces pelouses dites « xériques » qui supportent un microclimat chaud, sec et ensoleillé. Les champignons y sont rares, même en automne, à l'exception de *Tulostoma brumale* qui affectionne ces conditions de vie extrême. Par contre, la

lisière et la pelouse mésophile dominées par le brachypode penné (*Brachypodium pinnatum*) offrent plus de fraîcheur et créent un milieu propice au déploiement du mycélium de plusieurs espèces que nous déterminons : *Daedaleopsis confragosa* ou *Dacrymyces stillatus*,... Il est tout aussi intéressant de prospecter cette lisière après les premières pluies d'automne. Les lactaires y abondent et se mêlent à certains hygrophores et autres cortinaires si typiques des sols calcaires.

En dévalant vers la Fontaine St-Martin et sa résurgence, nous traversons, sur un court transect, différents types de faciès de la forêt fortement dégradée : relique de la hêtraie calcicole, plantation de pins noirs, frênaie de bas de pente et taillis de la chênaie-charmaie si fréquents en Famenne . Nous y trouvons *Kuehneromyces mutabilis*.

Il nous reste un dernier effort physique pour rejoindre le parking. Le sentier devient presque une voie pour alpiniste... débutant. Merci à l'équipe de Neufchâteau qui, avec sa bonne humeur traditionnelle, nous a permis de découvrir quelques espèces intéressantes.

LISTE DES RECOLTES

Agaricomycetidae (Agaricales)

- Agaricus bisporus* (Lange)Imbach -LE *A. heimii* Bon -LE
Agrocybe praecox (Pers. : Fr.)Fayod -LE
Bolbitius vitellinus (Pers. : Fr.)Fr.
Calocybe gambosa (Fr. : Fr.)Singer -LE
Coprinus auricomus Pat. -LE ; *C. cinereus* (Sch. : Fr.)S.F. Gray -LE
Entoloma clypeatum (L.)Kummer -LE ; *E. sepium* (Noulet & Dassier)Richon & Roze -LE
Kuehneromyces mutabilis (Scop. : Fr.)Smith & Singer -HB
Marasmius oreades (Bolt. : Fr.)Fr. -LE
Mycena galericulata (Scop. Fr.)S.F. Gray -LE
Pluteus cervinus (Sch. : Fr.)Kummer -HB
Psilocybe merdaria (Fr. : Fr.)Rick. -LE

Aphylophoromycetidae (Aphylophorales)

- Daedaleopsis confragosa* (Bolt. : Fr.)Schroet. -LE/HB ; *Daedaleopsis tricolor* (Pers.)Bond. & Singer -HB
Dichomitus campestris (Quél.)Dom. & Orlicz -HB
Heterobasidion annosum (Fr.)Bref. -HB
Peniophora quercina (Fr.)Cooke -HB
Phellinus conchatus (Pers. : Fr.)Quél. -HB ; *P. tuberosus* (Baumg.)Niem. -LE *Phylloporia ribis* (Schum. : Fr.)Ryv. -LE
Polyporus ciliatus Fr. -LE
Stereum hirsutum (Willd. : Fr.)S.F. Gray - HB ; *St. ochraceoflavum* (Schw.) Ellis -HB
Trametes versicolor (L. : Fr.)Pilat -HB
Trichaptum abietinum (Dicks. : Fr.)Ryv. -HB

Phragmobasidiomycetes (Hétérobasidiomycètes)

- Dacrymyces stillatus* Ness. : Fr. -HB
Exidia glandulosa (Bull. : Fr.)Fr. -HB

Ascomycotina (Ascomycètes)

- Diatrype stigma* (Hoffm. : Fr.)Fr. -HB
Diatripella verrucaeformis (Ehrh.)Nke -HB
Helvella acetabulum (L. : Fr.)Quél. -HB
Hypoxylon fuscum (Pers. : Fr.)Fr. -HB
Lachnum virgineum (Batsch : Fr.)P.Karst. -HB
Peziza vesiculosa Bull. : Fr. -LE

Gymnomycota (Myxomycètes)

- Lycogala epidendron* (L.)Fr. -HB

Samedi 11 mai : Prospection botanique des pelouses et prairies calcaires et schisteuses à Ave-et Auffe

Daniel TYTECA

En dehors des plantes bulbeuses qui peuvent très tôt entamer leur floraison, ce sont les plantes affectionnant les pelouses calcaires et schisteuses qui se montrent les plus précoces. Elles sont dans l'obligation d'avoir quasi terminé leur cycle de reproduction avant de subir la sécheresse de l'été.

Ces pelouses comptent aussi plusieurs sortes d'orchidées... Une raison supplémentaire pour prospecter ces sites en ce début de mai.

Nous entamons notre prospection près du manège de Ave, sur le site de Prelleu, réserve naturelle domaniale de la Région wallonne, pour y observer l'évolution de la flore et des orchidées en particulier. Nous y retrouvons, en fleurs, un pied d'orchis pourpre (*Orchis purpurea*) et, en boutons, de nombreux platanthères verdâtres (*Platanthera chlorantha*), dont un pied, déjà observé les années antérieures, à l'inflorescence portant uniquement des bractées et totalement dépourvue de fleur), double-feuilles (*Listera ovata*) et orchis moucherons (*Gymnadenia conopsea*).

Nous abordons alors une exploration du massif du Roptai. La prospection des pelouses schisteuses en bordure sud du massif, ainsi que des plantations de pins, partiellement clairiérées, avec une végétation de pelouses calcaires, n'offre rien de particulier, spécialement pour l'amateur avide d'orchidées que je suis ! Près de la crête du massif, nous rejoignons l'emplacement des anciennes mines de baryte. Près des ruines du moulin, Maurice Evrard nous rappelle les éléments historiques de cette exploitation, de même que les événements dramatiques qui s'y sont déroulés au cours de la dernière guerre. A noter, près de ce site, une importante plage de pervenche (*Vinca minor*) dans la chênaie-charmaie, de même que plusieurs pieds du bois-gentil (*Daphne mezereum*). Un tel biotope pourrait abriter des populations intéressantes d'*Epipactis* (voir compte rendu des NHL, n° 201, pp. 65-68).

Redescendant vers Ave, nous notons au passage, le long du sentier menant à Prelleu, *Rosa rubiginosa* de même qu'une mousse rare que nous montre Ma-Thé, *Rhodobryum roseum*.

Notre prospection se poursuit au Gros Tienne, autre réserve naturelle domaniale, avec ses populations particulièrement riches d'orchidées: *Orchis simia*, *O. purpurea*, leur hybride [en tout, six pieds visibles cette année, dont quatre en des emplacements nouveaux – rappelons qu'il s'agit de la seule station belge connue de cet hybride ! Son maintien et son apparition à de nouveaux emplacements sont des indices de la bonne santé de la station et de l'efficacité des pollinisations croisées], *O. mascula*, *Ophrys insectifera*, *O. fuciflora* (un pied en bordure de route), *Platanthera bifolia*, *Listera ovata*, *Gymnadenia conopsea*, *Epipactis helleborine* (ces deux derniers en feuilles et boutons)... La chlore perfoliée (*Blackstonia perfoliata*), dont c'est une des deux seules stations connues de Wallonie, montre déjà quelques plantes en préparation. En bordure de la prairie surplombant le Gros Tienne au nord-est, une petite station d'orchis bouffons (*Orchis morio*) se maintient depuis pas mal d'années; nous en voyons aujourd'hui six pieds en fleurs. Après avoir noté au passage *Hieracium lactucella* le

long du chemin, revenant vers la petite route allant de Lavaux-Ste-Anne à Ave, une petite pelouse schisteuse très rase (*Alyso-Sedion*) retient notre attention. Nous y notons *Teucrium botrys*, des *Sedum*, *Potentilla neumanniana* (en principe calcicole), *Festuca lemanii*, *Erodium cicutarium*, de même qu'un curieux petit pissenlit (*Taraxacum*) à feuilles très découpées. Un peu plus loin, surplombant la route, un fragment de pelouse calcaire abrite huit pieds d'orchis singe (*Orchis simia*); dans le sous-bois, en lisière, à nouveau une plage de pervenche (*Vinca minor*). De retour vers le Gros Tienne, nous notons, sur le talus schisteux de la route, une plage d'une drave plutôt rare, *Draba muralis*.

Nous terminons la journée par la visite d'une prairie, située en contrebas de la route Lavaux-Ste-Anne – Ave, que j'avais repérée en septembre l'an dernier, et qui semblait prometteuse par sa diversité floristique (avec entre autres le colchique) et son aspect plus ou moins mouilleux et non amendé. Et l'intuition se révèle bonne, puisque nous y observons une importante population de l'orchis à feuilles larges (*Dactylorhiza majalis* – une centaine de pieds), de même que de nombreuses autres espèces, dont voici une liste non exhaustive: parmi les plus caractéristiques et/ou rares, *Silum silaus*, *Scorzonera humilis*, *Bromus racemosus*, ainsi que, parmi les plus ou moins "banales", *Colchicum autumnale*, *Myosotis scorpioides*, *M. nemorosa*, *Lychnis flos-cuculi*, *Cardamine pratensis*, *Ajuga reptans*, *Ranunculus acris*, *Rhinantus minor*, *Trifolium pratense*, *T. dubium*, *Plantago lanceolata*, *Filipendula ulmaria*, *Cerastium fontanum* subsp. *vulgare*, *C. glomeratum*, *Alopecurus pratensis*, *Gallium uliginosum*, ...

La journée s'achève où elle a commencé, à Ave, autour d'une trappiste de chez Mouton

...

APPENDICE

Je voudrais faire part d'une observation intéressante, le lendemain de la susdite excursion, le 12 mai, aux environs immédiats de la dernière prairie prospectée. Celle-ci se trouve en contrebas du Bois de Har, où nous avons effectué une importante découverte l'an dernier, celle de l'épipactis pourpre (*Epipactis viridiflora* – voir compte rendu des NHL, n° 202, pp. 87-92). Le Bois de Har est situé au sud du Gros Tienne, entre Lavaux-Ste-Anne et Wellin. Sur son flanc nord, faisant face au Gros Tienne, j'ai pu observer, ce 12 mai, une importante station d'orchis pourpre (*Orchis purpurea*), riche d'au moins cent cinquante pieds, dont une cinquantaine en fleurs. Ces orchis vivent ici dans un sous-bois plus ou moins clair de chênaie – charmaie, qui constitue un de ses biotopes de prédilection, en compagnie d'autres orchidées: *O. mascula*, *Platanthera chlorantha*, *Cephalanthera damasonium*, *Neottia nidus-avis*, ainsi que, un peu plus à l'est, *Listera ovata*. Ces orchidées ne poussent donc pas loin des épipactis découverts l'an dernier (l'épipactis pourpre, ainsi que le fameux "épipactis problématique"). Ces observations soulignent encore davantage l'intérêt du Bois de Har, lequel figure désormais parmi nos "sites classiques à orchidées", à protéger absolument, et qui doit bien évidemment faire partie, de même que la prairie susmentionnée, de la liste des sites Natura 2000 de notre région !!

COMPLEMENT D'INFORMATION

A propos de l'exploitation de la baryte à Ave-et-Auffe, vous pouvez vous documenter dans :

- Barbouillons 1982, pages 1-2
- Barbouillons 1985, pages 3 et 120
- Da la Meuse à l'Ardenne n° 18 (1994), pages 5-19
n° 19 (1994), pages 99-100

**Dimanche 26 mai : Inventaires floristiques au Cobri à Lessive, aux Hectais
à Belvaux et à la Grande Tinémont à Han-sur-Lesse**

Pierre LIMBOURG

L'objectif poursuivi au cours de la journée était de faire l'inventaire des espèces présentes dans des sites ayant fait l'objet récemment d'interventions dans le cadre du projet Life-Nature "Gestion et restauration des pelouses calcaires en Lesse et Lomme" initié par Ardenne et Gaume. Les opérations de débroussaillage et de dégagement de pelouses ont été effectuées par l'a.s.b.l. La Calestienne au cours de ce premier trimestre 2002. Il s'agissait pour nous de dresser en quelque sorte un état des lieux suite à cette intervention.

LE COBRI

Du parking de Han-sur-Lesse, lieu de rendez-vous, nous nous sommes rendus tout d'abord à la réserve naturelle du Cobri à Lessive (IFB J6-24-33 et J6- 23-44) gérée par la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux. Trois tiennes (schistes calcaires et calcaires du Frasnien inférieur) seront successivement parcourus au cours de la matinée sous la guidance de Michel David, conservateur : le Rond Tienne, Au Roké et Tienne d'Aise, propriété de Michel jouxtant la Réserve Naturelle Domaniale du même nom. Dans les trois sites, le but de l'intervention était de dégager les pelouses relictuelles de type *mesobrometum* se trouvant sur les versants sud des tiennes (+/- 1,20 ha au total) et qui étaient envahies par des buissons d'épineux : prunelliers, aubépines ... Quelques arbres, chênes essentiellement, ont également dû être abattus.

Quelque 80 espèces au total ont été relevées dans les trois sites restaurés, la plupart appartenant au groupe *Brometalia erecti* (pelouses calcaires) ou à celui des *Origanetalia* (lisières de forêts thermophiles). Les espèces peu communes (moins de 14 % des carrés au sud du sillon Sambre et Meuse à l'Atlas floristique) sont présentées dans le tableau ci-dessous. A noter l'abondance de *Fragaria viridis* au Roké, ainsi qu'une belle station d'*Orchis simia* (une dizaine de pieds) au Tienne d'Aise. L'extension considérable du brachypode penné dans ce dernier site risque toutefois de réduire à l'avenir sa biodiversité.

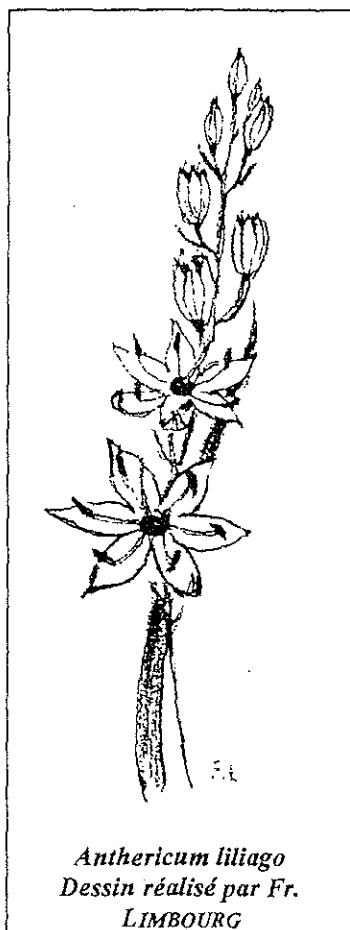
LES HECTAIS

Après le pique-nique tiré de sacs au Tienne d'Aise, nous nous sommes dirigés vers Belvaux pour prospecter les éperons rocheux des Hectais (IFB J6-35-13 et J6-35-31) dans la vallée du Ruisseau des Boyes. Ceux-ci font partie de la réserve naturelle d'Ardenne et Gaume du même nom (Parc Lesse et Lomme). Il s'agit de deux barres rocheuses parallèles orientées d'ouest en est séparées par un petit vallon et constituées de calcaire givétien. Ces crêtes supportent une belle végétation de type *xerobrometum* et ont déjà fait l'objet de prospections antérieures par les Natus (notamment les 31/2/85 et 13/8/94). Elles étaient devenues difficiles d'accès par suite de l'envahissement par les ligneux. Le travail de dégagement des pelouses sommitales et des versants rocheux exposés au sud par l'équipe de La Calestienne y est remarquable, d'autant plus qu'il a dû s'effectuer dans des conditions difficiles. Une extension vers l'est est prévue l'année prochaine sur le second éperon (Hectais sud). La richesse de la flore de ces éperons est exceptionnelle (cf tableau), notamment en raison de l'abondance

d'*Aster linosyris*, d'*Anthericum liliago* (phalangère à fleurs de lys) et de *Rosa pimpinellifolia* (rosier pimprenelle).

LA GRANDE TINEMONT

La montagne de la Grande Tinémont à Han-sur-Lesse (IFB J6-24-42 et J6-25-31), formée de calcaire givétien, constitue le flanc méridional de l'anticlinal de Sainte-Odile. Elle héberge sur son versant sud, sec et bien ensoleillé (lithosol calcaire) une chênaie à chêne pubescent dont il subsiste peu d'exemplaires dans notre pays : elle y occupe en effet la limite extrême de son aire de dispersion vers le nord-ouest de l'Europe. Le chêne pubescent (*Quercus pubescens*), reconnaissable à ses jeunes rameaux et à la face inférieure de ses feuilles densément poilus, est accompagné de populations de chênes hybrides (*Quercus calvescens* = *petraea* x *pubescens*) aux caractères intermédiaires. Cette forêt basse et claire est entrecoupée de découverts et de pelouses xérophiles de type *xerobrometum*, principalement dans les layons ménagés par les chasseurs.



Anthericum liliago
Dessin réalisé par Fr.
LIMBOURG

Après avoir longé le massif en suivant le chemin conduisant au Fond de Tion et admiré au passage une belle population d'*Ornithogalum pyrenaicum*, nous grimpons la pente jusqu'au sommet à la faveur d'un de ces layons récemment "nettoyé" dans le cadre du projet Life. Un autre layon, ainsi que cinq petites zones complémentaires reliées entre elles par un

sentier ont également été dégagés par La Calestienne en février-mars de cette année sur une superficie totale d'environ 1 ha. Le caractère xérique de la végétation s'accroît au fur et à mesure de notre progression vers le sommet. Parmi les nombreuses plantes rencontrées, nous mentionnons spécialement : *Anthericum liliago*, *Hypericum montanum*, *Geranium sanguineum*, *Thlaspi montanum*, *Lactuca perennis*, *Serratula tinctoria*. Ici également nous avons pu apprécier le travail accompli par Michel Thomas et son équipe et nous tenons à les en féliciter.

LISTE (non exhaustive) DES ESPECES PLUTOT RARES OBSERVEES LE 26 MAI 2002

1 = réserve du Cobri à Lessive (LRBPO)
1⁺ = parcelle de Michel David au Tienne d'Aise
2a = Réserve des Hectais à Belvaux (Ardenne et Gaume); éperon nord
2b = Réserve des Hectais à Belvaux (Ardenne et Gaume); éperon sud
3 = Grande Tinémont à Han-sur-Lesse (réserve Ardenne et Gaume)

A. Espèces des pelouses calcaires mosanes (Brometalia erecti)

<i>Allium oleraceum</i>				3
<i>Chamaespartium sagittale</i>	1			
<i>Galium pumilum</i>	1			
<i>Genista tinctoria</i>	1 ⁺			
<i>Hippocrepis comosa</i>	1	2a	2b	3
<i>Orchis simia</i>	1 ⁺			
<i>Stachis recta</i>				3

B. Espèces des pelouses xéro-thermiques mosanes (Xerohomion) ⁽¹⁾

Allium sphaerocephalon		2a		3
Anthericum liliago		2a		3
Arabis hirsuta		2a		3
Aster linosyris		2a	2b	
Carex humilis				3
Cerastium brachypetalum	1			
Cerastium pumilum		2a	2b	
Globularia bisnagarica		2a		
Melica ciliata				3
Minuartia hybrida		2a		
Sesleria albicans		2a	2b	3
Teucrium chamaedrys	1	2a	2b	
Thlaspi montanum				3
Thlaspi perfoliatum	1			3

C. Espèces de lisières des chênaies thermophiles (Origanetalia)

Bupleurum falcatum		2a	2b	3
Digitalis lutea		2a		3
Fragaria viridis	1			
Geranium sanguineum				3
Polygonatum odoratum	1	2a	2b	3
Seseli libanotis		2a		3

D. Autres espèces compagnes

Cotoneaster integerrimus			2b	
Daphne mezereum		2a		3
Hieracium maculatum	1			
Hypericum montanum				3
Juniperus communis	1	2a	2b	
Lactuca perennis				3
Lepidium campestre			2b	
Melampyrum arvense	1			
Melica nutans				3
Ornithogalum pyrenaicum				3
Platanthera chlorantha	1			
Rosa pimpinellifolia			2b	
Rosa rubiginosa		2a		
Serrulata tinctoria				3
Sorbus aria				3
Sorbus torminalis				3
Valerianella dentata	1 ⁺			

(1) selon NOIRFALISE et DETHIOUX, *Les pelouses calcaires de la Belgique et leur protection*, 1982

Samedi 1 juin : Exploration botanique et entomologique sur les côtes de Meuse à Inor et à Dun-sur-Meuse (France)

Marc PAQUAY

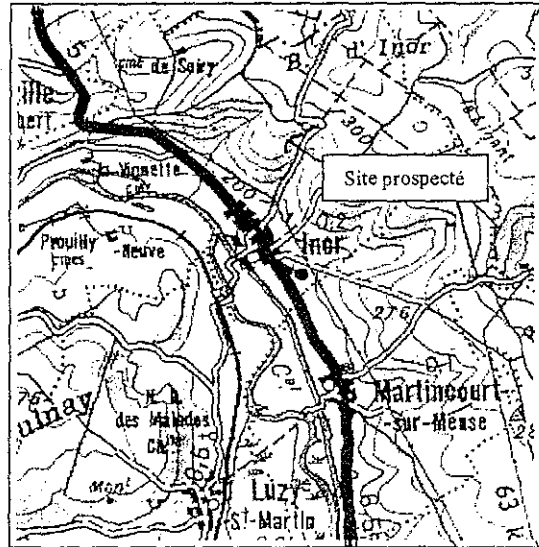
Lors d'un week-end prolongé, en août 2001, nous étions quelques-uns à explorer quelques sites du département de la Meuse dans un but essentiellement entomologique. Nous avons beaucoup apprécié les belles friches et pelouses calcicoles de cette région et nous nous étions promis d'y revenir une fois en juin.

C'est chose faite : avec les Natus nous avons visité deux sites proches de nos frontières.

INOR

Ce petit village est installé sur les pentes douces de la vallée de la Meuse dans un paysage bucolique qui n'a rien de comparable avec celui dessiné par le même fleuve traversant notre pays. Sur les versants, notamment ici au nord-est du village, on découvre des pelouses et friches calcicoles de grand intérêt tant pour le botaniste que pour l'entomologiste et certainement pour tout naturaliste plus généraliste.

Le relief est de type collinéen. Nous abordons le site par un plateau à l'orée du « Bois de Inor ». C'est une friche, plus ou moins abandonnée depuis au moins deux saisons. Nos deux spécialistes, Pierre et Jean, la décrivent comme une « arrhénathéraie calcicole avec des espèces d'ourlet ». Elle contient une flore diversifiée et peu banale puisque, dès l'entrée, on est ébahi par une plage importante d'homme pendu (*Aceras anthropophorum*). Plusieurs plantes observées ici sont peu courantes, voire très rares ou absentes chez nous. Sur cette friche, nous noterons : *Lathyrus aphaca*, *Anacamptys pyramidalis*, *Hieracium bauhinii*, *Origanum vulgare* ainsi que trois espèces de valérianelle. C'est l'occasion de prendre une leçon sur les différences entre *Valerianella carinata*, *locusta* et *dentata* en examinant le fruit (idéalement mûr) à la base des pédicelles.



Sur le plan entomologique, l'endroit est certes très riche mais peut-être un peu en retard dans la saison comme on l'observe en Famenne cette année. Les petits hannetons (*Phyllopertha horticola*) sont très abondants et une autre espèce voisine, superbement colorée de vert-jaune (*Hoplia argentea*) est bien présente sur nombre de fleurs. Cette dernière espèce est très rare en Belgique, parfois détectée sur les pelouses du sud de la Gaume. A chaque coup de filet-fauchoir, on découvre une chrysomèle orangée (*Exosoma lusitanica*) dont nous n'avons pas encore d'information sur le statut. Enfin le soleil fait chanter partout le grillon des champs (*Gryllus campestris*).

En abordant la pelouse sur le versant, nous nous retrouvons face à un vaste paysage où s'inscrit la vallée de la Meuse avec ses lignes douces, agréables et reposantes. La France a su

conserver de splendides points de vue ! La végétation de la pente ressemble à un vaste *mésobrometum*. Les phytosociologues pointus me contrediront peut être mais c'est pour moi une façon de décrire le faciès du site. Les plantes sont déterminées à chaque pas : *Gymnadenia conopsea*, *Thymus praecox*, *Polygala calcarea*, *Carex flacca*, *tomentosa* et *caryophyllea*, *Teucrium montanum*, *Linum tenuifolium* et *catharticum*, *Aceras anthropophorum*, *Epipactis atrorubens*, *Campanula glomerata*, *Astragalus glycyphyllos*, *Stachys recta*, *Pulsatilla vulgaris*, *Plathantha chlorantha*, *Koeleria pyramidata*, *Thesium humifusum*. Au niveau d'un ourlet se trouvent encore : *Cirsium eriophorum*, *Coronilla varia*, *Seseli montanum*, *Anacamptis pyramidalis*, *Orchis purpurea*, *Listera ovata*, *Ophrys fuciflora* et trois pieds d'*Ophrys sphegodes* en fin de floraison. Il va sans dire qu'il s'agit de « belles » espèces, peu courantes, voire très rares ou absentes dans nos terrains de prospection habituels !

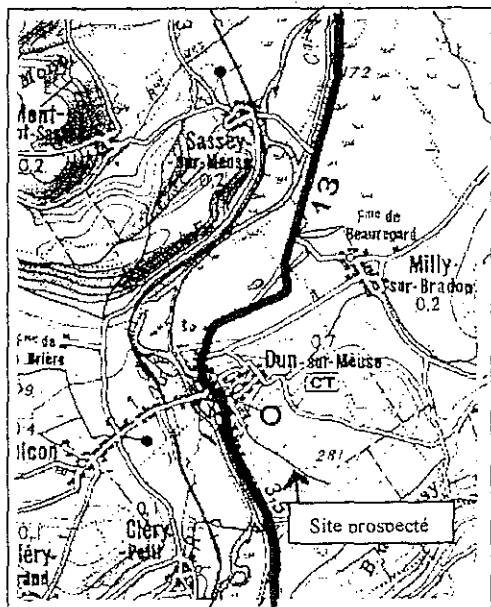
Dans un tel milieu, parmi tant de fleurs, les papillons de jour sont bien présents : *Coenonympha arcania* (Céphale), *Colias alfacariensis* (Fluoré), *Aporia crataegi* (Gazé), *Anthocharis cardamines* (Aurore), *Cupido minimus* (Argus minime), *Lysandra bellargus* (Argus bleu céleste, devenu très très rare en Belgique, ici en bon nombre), *Callophrys rubi* (Thécla de la ronce), *Plebejus argus* (Azuré de l'ajonc)... Gérard capture une belle et rare guêpe dorée. Jean-Yves la déterminera comme étant *Chrysis cuprea*, une parasite de plusieurs espèces d'Osmies hélicicoles, abeilles solitaires nidifiant dans les coquilles vides d'escargots. Quelques autres espèces remarquables sont encore identifiées dans les filets ou dans les parapluies japonais : *Phymata crassipes* (Punaise guitare), *Odontotarsus lineatus* (une punaise très rare chez nous), *Tetrix tenuicornis* (un criquet géophile), *Anthidium punctatum* (mégachilide). Enfin, quelques autres espèces récoltées sont en voie d'être déterminées après préparation et examen approfondi.

Le soleil est éprouvant et l'estomac souhaite être rassasié. C'est à l'ombre de la lisière du bois d'Inor que nous casserons la croûte avant de nous mettre en route pour un second site plus au sud.

DUN-SUR-MEUSE

La pelouse de Dun est située en bordure de la route de Verdun, à gauche peu après la sortie du village. Le site est un versant de pelouse calcicole gérée par le Conservatoire des Sites Lorrains.

Dès l'abord, on est surpris de voir les nombreux pieds de panicaut champêtre (*Eryngium campestre*). Puis, très vite, on est confronté à une identification difficile : une orobanche. Un examen minutieux aboutit à un nom, très probable mais sans certitude absolue : *Orobanche caryophyllacea*. La nature du site est propice aux orchidées : *Gymnadenia conopsea*, *Aceras anthropophorum*, *Ophrys fuciflora*, *O. sphegodes*, *O. insectifera*, *Anacamptis pyramidalis*, *Orchis militaris*, *Cephalanthera damasonium*, *Epipactis atrorubens*, *Listera ovata*. Comme au Tienne des Vignes, le genévrier et l'anémone pulsatile sont présents (!) L'herborisation et la chasse aux insectes continue, sous un soleil toujours aussi généreux.



Pour les plantes, on note : *Globularia bisnagarica*, *Orchis purpurea*, *Koeleria pyramidata*, *Salvia pratensis*, *Melittis melisophyllum*, *Pyrola rotundifolia*, *Daphne laureola*, *Seseli montanum*, *Avenula pratensis*, *Stachys recta*. Nous nous étonnons de l'abondance et de la taille des troncs de *Prunus mahaleb* : c'est remarquable. (Voir article ci-dessous)

De leur côté les « entomos » découvrent d'autres merveilles comme la petite cigale des montagnes (*Cicadetta montana*), des larves de Dectique (*Decticus verrucivorus*) ou encore *Catoplatus carthusianus*, un hétéroptère Tingidé inconnu en Belgique, lié à *Eryngium campestre*. Les papillons de jour sont nombreux ici aussi. Les plus remarquables sont *Erebia medusa* (nombreux) et *Eurodryas aurinia* (Damier de la Succise) représenté par une quinzaine d'individus. Enfin, deux belles espèces d'araignées : *Phyllaeus chrysops* (superbe !) et une mygale (*Attypus sp cf affinis / piceus*) qui reste à identifier avec certitude.

La journée se termine par une petite incursion au bord d'un canal tout proche. La véritable fin de l'activité est concrétisée devant une bonne boisson rafraîchissante et moussante ! Le groupe se sépare en deux : l'un rejoint ses pénates vers le nord, l'autre continue son voyage vers le sud. En effet, quelques uns avaient prévu de poursuivre les observations pendant trois jours supplémentaires en visitant d'autres sites... pour d'autres aventures et découvertes. Nous vous en parlerons volontiers... mais, comme diraient certains, c'est une autre histoire !

Observation de *Prunus mahaleb* lors de notre excursion en France sur le site prospecté à Dun - sur - Meuse

Arlette GELIN

Cet arbrisseau, très rare chez nous, ne paie pas de mine : tordu, le tronc est court et penché. Ramifié dès la base, il porte une cime irrégulière et clairsemée. Amoureux des sols calcaires, il pousse çà et là sur les pentes rocheuses. En France, il est assez commun dans les stations chaudes. On lui donne toute une série de jolis noms : cerisier odorant, bois joli, amarel, bois de Sainte-Lucie. Sans aucun doute à cause de la fine odeur de son bois et de ses fleurs parfumées. Les feuilles sont ourlées de minuscules glandes odorantes.

En froissant quelques feuilles, une persistante odeur de coumarine parfume agréablement les doigts. C'est cette même odeur qui se dégage du foin fraîchement fauché. Ces feuilles, à peine cordées à la base et légèrement en pointe au sommet, possèdent des dents obtuses, arquées et calleuses. Les fleurs blanches sont disposées en corymbes. Les fruits sont noirs et acerbes. On utilise parfois les feuilles pour parfumer le tabac et le bois aromatique pour fabriquer des pipes.

Prunus mahaleb



Références :

A. QUARTIER et P. BAUER-BOVET, *Guide des arbres et arbustes d'Europe*, Delachaux et Niestlé
H. VEDEL, J. LANGE et G. LUZU, *Arbres et arbustes de nos forêts et de nos jardins*, Paris, Nathan

Samedi 8 juin : Un exemple de biodiversité de sites artificiels : les terrils de la région de Charleroi

Jean LEURQUIN*

C'est à la demande de Famennois que, pour une fois, une tout autre région sera visitée ce jour, avec le but avoué de découvrir un milieu à priori peu attrayant : les terrils "noirs" de Charleroi; méfions-nous des idées toutes faites : la reverdurisation des terrils en fait, en effet, le poumon vert de cette région industrielle qui fit la gloire de notre Wallonie à une certaine époque.
Osons la regarder avec d'autres yeux...

LE TERRIL DE L'EPINE A MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Ce terril, situé à Montignies-sur-Sambre (carré IFBL G4.47.44), a fait l'objet d'une récupération de charbon (15% environ) à partir des schistes houillers par la S.A. Ryan-Europe pendant la période 1981-1985. Le remodelage et la verdurisation du terril ont immédiatement suivi et n'ont affecté en rien le bourrelet marginal contre lequel est adossé le mur du grand cimetière de la Neuville.

1. Le bourrelet marginal

Une arrhénathéraie primaire, mésophile et mésotrophe, non influencée par la fauche, occupe les replats. Elle comprend des espèces comme *Holcus lanatus*, *Poa trivialis*, *Festuca rubra*, *Dactylis glomerata*, *Daucus carota*, *Senecio jacobaea*, *Achillea millefolium*, *Hieracium bauhinii*, espèce de plus en plus envahissante, *Cerastium fontanum subsp. vulgare*, *Brassica nigra* (quelques pieds seulement), *Vicia sativa*, *V. sepium*, *V. tetrasperma*, *V. hirsuta* et *V. villosa subsp. villosa*; cette dernière espèce, naturalisée depuis quelques années dans les friches aux abords des terrils de Charleroi, se répartit dans l'Europe méridionale, le SW de l'Asie et l'Afrique du Nord.

Comparer cette formation graminéenne avec les friches à fromental secondaires des bermes routières ou des prés de fauche permet de repérer facilement les espèces prairiales liées aux activités humaines. D'autre part, d'après certains auteurs, le fromental présenterait deux écotypes : un diploïde dans les formations primaires, l'autre tétraploïde dans les groupements anthropiques.

Au sein de l'arrhénathéraie, dans les espaces plus ouverts sur sol sec, on relève des fragments de prairie basse à *Vulpia myuros* caractérisés par *Cerastium pumilum*, *C. glomeratum*, *Arenaria serpyllifolia*, *Crepis foetida* (rare !), *Geranium dissectum*, *Trifolium campestre*,...

En bordure des chemins secs, le groupement xérothermophile à *Poa compressa* sépare la friche à fromental de la pelouse rase des sols piétinés à *Poa annua* et *Plantago major*.

Une fruticée épineuse composée surtout de *Prunus spinosa*, *Crataegus monogyna*, *Rubus sp.*, *Rosa canina s.l.*, *Sambucus nigra*, *Salix capraea* forme un hallier impénétrable à certains endroits.

Retenons, chose inattendue sur un terril, la présence d'un cron en bas de versant : les eaux sortent du terril à la température de 20°C environ, fortement chargées en hydrogénocarbonate de calcium. Elles se désaturent en CO₂ au contact de l'air chaud à concentration plus faible; cette libération de CO₂, dont une partie est utilisée par les algues pour la photosynthèse, entraîne une précipitation du carbonate de calcium autour des cryptogames sous forme d'un encroûtement. Ce cron, toujours actif, occupe la partie inférieure du bourrelet sous la forme d'une semelle (masquée par la végétation) de 15 m de long, 8 m de large et 1m d'épaisseur; les eaux fluantes s'étalent sur le cron après avoir traversé le hallier de prunelliers qui le sépare du replat supérieur du versant. Le sommet du cron est occupé par une phragmitaie et une prairie haute à *Festuca arundinacea* qui, avec le temps, ont fait disparaître l'ourlet méso-hygrophile à *Elymus repens*, la prairie basse à *Puccinellia distans* et le groupement pionnier à *Atriplex prostrata* des petites vasières. Le cron, alimenté par des eaux au débit de plus en plus faible, se fossilise au niveau de ses marges, facilitant ainsi son envahissement par le manteau arbustif.

Plus haut, un suintement de bas de versant, situé dans la partie sud-ouest du terril, crée un couloir de diffusion des eaux et établit une zonation :

- une bande centrale large d'une dizaine de mètres, humectée en permanence, occupée par une jonçaie basse à *Juncus compressus*, où se mêle, en pieds isolés, *Puccinellia distans* qui préfère les espaces moins mouilleux;
- une bande marginale comprenant une prairie haute à *Festuca arundinacea*, suivie vers l'extérieur par une prairie basse à *Lolium perenne*.

Cette phytocénose, très caractéristique des terrils, est enclavée dans une friche à fromental de replat.

2. Les versants

Suite à un semis effectué en 1986, les versants sont occupés actuellement par :

* une pelouse à *Festuca stricta* subsp. *trachyphylla* très bien développée surtout sur la face sud; rappelons que cette fétuque est souvent semée dans les milieux artificialisés;

* une friche à fromental caractérisée par *Lotus corniculatus*, semé et dominant, *Trifolium pratense*, *T. repens*, *Plantago lanceolata*, *Tussilago farfara*, *Picris hieracioides*, *Leucanthemum vulgare*, *Daucus carota*, *Eupatorium cannabinum*, *Echium vulgare*, *Senecio inaequidens*, *Hieracium murorum*, *H. lachenalii*, *H. bauhinii*.

A propos des eaux de suintement :

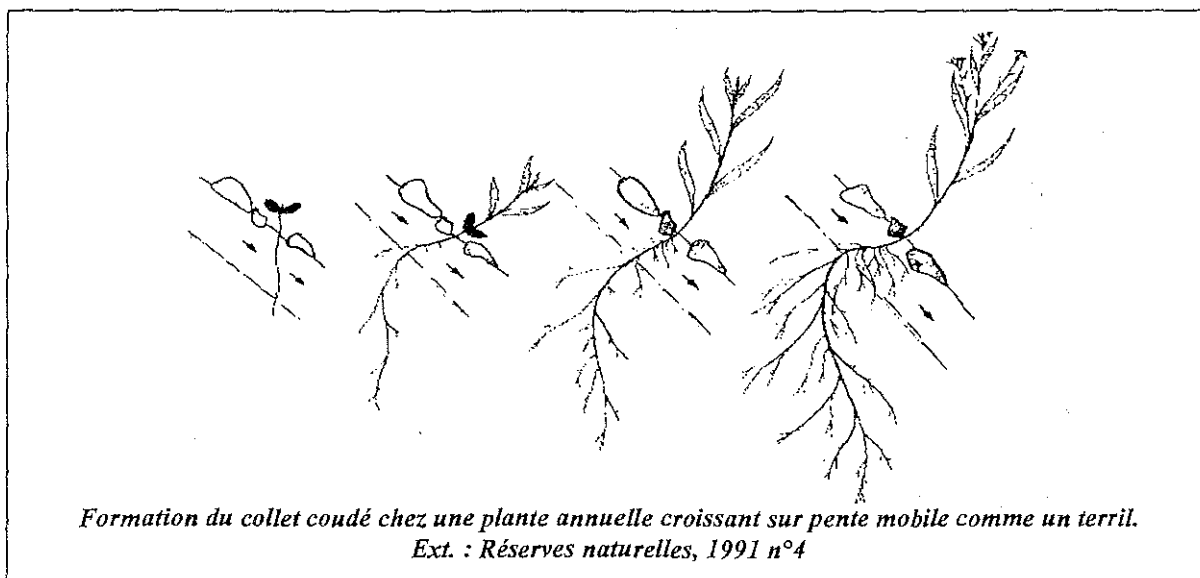
Les caractéristiques physico-chimiques des eaux de suintement mesurées à l'époque des relevés (mesures établies de mai 1979 à juillet 1980) définissent donc les eaux issues du terril comme :

- très minéralisées ou polytrophes, à charge minérale totale de 4g/l environ;
- très dures puisque la dureté totale dépasse 30° fr;
- à très grande dureté carbonatée, la teneur élevée en hydrogénocarbonate de calcium expliquant la formation de tuf dans les rigoles d'écoulement des eaux et de cron sur le talus du bourrelet marginal;
- alcalines avec des teneurs en sodium de l'ordre de 1200 mg/l et en potassium de 40 mg/l;
- très sulfatées avec une présence de sulfate de sodium de 2g/l, dont les dépôts forment des efflorescences blanches lors des phases saisonnières d'assèchement;
- faiblement chlorurées - moins de 0,2 g/l - mais suffisamment pour justifier la présence d'une halophyte stricte : *Puccinellia distans*.

Parmi les ligneux plantés à cette époque, *Robinia pseudacacia*, fixateur réputé des terrils et talus de chemins de fer, se maintient en pieds dispersés; il est accompagné de *Prunus avium*, *Acer pseudoplatanus*, *Betula pendula*, *Salix capraea*, surtout localisés en bas de versants plus frais et plus riches en éléments biogènes. Notons en passant la présence de l'asperge (*Asparagus officinalis*), naturalisée, qui trouve ici des conditions presque méditerranéennes pour se développer.

3. Le sommet tronqué du terril

Quelques mares, créées artificiellement lors du remodelage du terril, hébergent un herbier aquatique à *Zannichellia palustris subsp. palustris* (petite phanérogame à feuilles filiformes et fleurs insignifiantes donnant des akènes, indicatrice d'eaux très minéralisées et rare en Belgique), au statut précaire suite à l'assèchement temporaire en période estivale.



On observe également dans la lame d'eau mince *Typha latifolia*, *Alisma plantago-aquatica* et une algue verte intéressante : *Chara vulgaris var. vulgaris*, indicatrice d'eaux eutrophes. Sur les bords humectés en permanence, on relève encore des petites prairies basses à *Alopecurus geniculatus* et *Puccinellia distans*, des jonçaises à *Juncus compressus* et *J. articulatus*.

Juncus compressus est une espèce fidèle aux eaux alcalines faiblement chlorurées et aux sols minéralisés, tassés par le piétinement, au ressuyage prolongé. Ainsi, au sein des groupements hygrophiles sublittoraux, dès que la déchloruration s'amorce, *Juncus gerardii* régresse au profit de *Juncus compressus*. D'autre part, dans les bas-marais alcalins continentaux, ce jonc caractérise certaines variantes d'associations du Caricion davallianae, soumises à des influences biotiques telles le pâturage des bovins et des chevaux.

LES TERRILS DU MARTINET A ROUX

C'est à l'ombre du Martinet (composé de deux terrils, un grand et un petit) que les représentants de l'équipe dynamique de défense de ce site ont accueilli notre groupe pour un

pique-nique confortable autour de la table, ce qui nous a permis de prendre conscience que les terrils, eux aussi, peuvent faire l'objet d'une mise en réserve.

Introduction historique

Sans entrer dans le détail de l'historique du Martinet, sachons que ce site a son origine au XVIII^e siècle, que la fondation officielle du charbonnage date de 1806, date à laquelle les frères Martin (qui lui auraient donné leur nom ?) achetèrent 318 ha pour les exploiter. Racheté par la Société Monceau-Fontaine, le charbonnage fut répertorié "Puits n°4". Un "trriage-lavoir central" fut construit en 1929 et une fabrique de boulets (agglomérés) y fut associée.

Après un parcours glorieux, la fin des déversements eut lieu dans les années 30 sur le petit terril et après la guerre 40-45 sur le grand terril; la mine ferma définitivement ses portes en 1962; la fabrique de boulets subsista jusqu'en 1978. Dès 1976, une société galloise (Ryan Europe) envisage de réexploiter les terrils wallons et le site du Martinet est visé.

Mais ce site s'est recolonisé et constitue un havre de paix et de verdure pour les habitants de la région, en même temps qu'un patrimoine biologique particulier (botanique, entomologique, herpétologique, ornithologique). Réunis en Comité de défense très actif sous la houlette de Jacques Coupez et Pierre Vandevorde, qui nous ont accueillis et accompagnés si gentiment, le site est défendu bec et ongles contre la réexploitation et obtient une protection pour 10 ans. En 1988, Ryan réattaque et la défense s'intensifie.

Ce n'est qu'en 1995, après de longues consultations et des attentes souvent décourageantes que le site (52 ha) est enfin classé par la région Wallonne. Il devient propriété de la ville de Charleroi en 1997 et une promesse de mise en réserve naturelle est engagée. L'agrément en réserve RNOB est encore toujours en attente... et le site se recolonise de plus en plus alors qu'une gestion serait nécessaire pour préserver les zones les plus intéressantes (notamment les zones humides) d'un reboisement total et réaliser un nettoyage des immondices déposées çà et là en même temps qu'un aménagement plus complet (installation de tables d'orientation, création de livrets-guides, guidances,...).

Evolution naturelle

Contrairement au terril de l'Épine, ceux du Martinet, après une soixantaine d'années, sont recouverts d'une végétation intégrée en série arborée subprimaire de type bétulaie, peu influencée par les activités humaines.

Après un laps de temps équivalent, ces formations ligneuses deviendront, suivant un processus dynamique non contrarié par une quelconque exploitation forestière, des chênaies-charmaies ou chênaies-bétulaies climaciques, répondant à des facteurs édaphiques et climatiques précis : exposition, déclivité, gradient d'hygrométrie et de trophie en rapport avec la localisation dans le versant, variation du modelé (bombement, replat, dépression,...) très marqués sur les terrils digités.

Mais l'augmentation de biomasse végétale induit une diminution de la biodiversité. Il faut donc maintenir au plus vite, grâce à un plan de gestion intelligemment conçu et appliqué, des espaces ouverts occupés par des friches à fromental (*Arrhenaterum elatius*), des pelouses sèches à petites annuelles, des lisières avec ourlets et manteaux bien structurés.

Il faut récupérer également les fonds humides, voire marécageux, en réduisant au minimum les strates ligneuses, ainsi qu'éliminer une partie importante de la flore des mares afin d'éviter l'atterrissement de celles-ci, et favoriser le développement d'un herbier aquatique bien éclairé nécessaire à la survie de la faune.

Suivant le peu de temps encore imparti (eh oui...), nous avons visité une partie seulement des terrils :

1. La plaine T.L.C. (Triage-Lavoir Central)

Ce grand espace, désormais vierge de toute activité humaine, constitue une réserve inépuisable de diaspores prête à alimenter les milieux avoisinants. Sa valeur intrinsèque réside dans le maintien des stades d'une série herbacée; il faudra donc se résoudre à éliminer les ligneux en conservant cependant quelques bouquets ou îlots.

Sur sol à granulométrie fine, épais, "schlammeux" (= à poussière de charbon), à bonne rétention en eau, on retient la présence de *Prunella vulgaris*, *Montia minor*, *Agrostis capillaris*, *Veronica serpyllifolia*, *Centaureum erythraea*, *Epilobium parviflorum*, *Pulicaria dysenterica*.

Sur sol séchard non piétiné, citons : *Myosotis discolor*, *M. arvensis*, *Sedum acre*, *Cerastium glomeratum*, *C. pumilum*, *Senecio inaequidens*, *Epilobium tetragonum subsp. tetragonum*, *E. ciliatum*, *E. montanum*.

2. La mare

Située en limite nord de cette plaine, elle est alimentée par un suintement de talus. Elle fut recreusée et agrandie il y a quelques années. Une vaste et haute formation à *Apium nodiflorum* domine, interdisant tout développement de l'herbier aquatique qui se réduit à une population de *Lemna minor*. Sur les bords, on relève, en petites formations : *Iris pseudacorus*, *Phragmites australis*, *Mentha aquatica*, *Epilobium hirsutum*, *Juncus effusus*, *J. inflexus*, *Carex cuprina*, *C. flacca*.

3. Le grand terril

De part et d'autre du sentier qui borde le grand terril par le nord, on observe avec étonnement une série de "dunes" noires dénudées, fruit d'un déversement assez récent (1975). Ces dunes sont composées d'éléments fins, instables, très mobiles, qui ne favorisent pas l'installation d'une flore diversifiée.

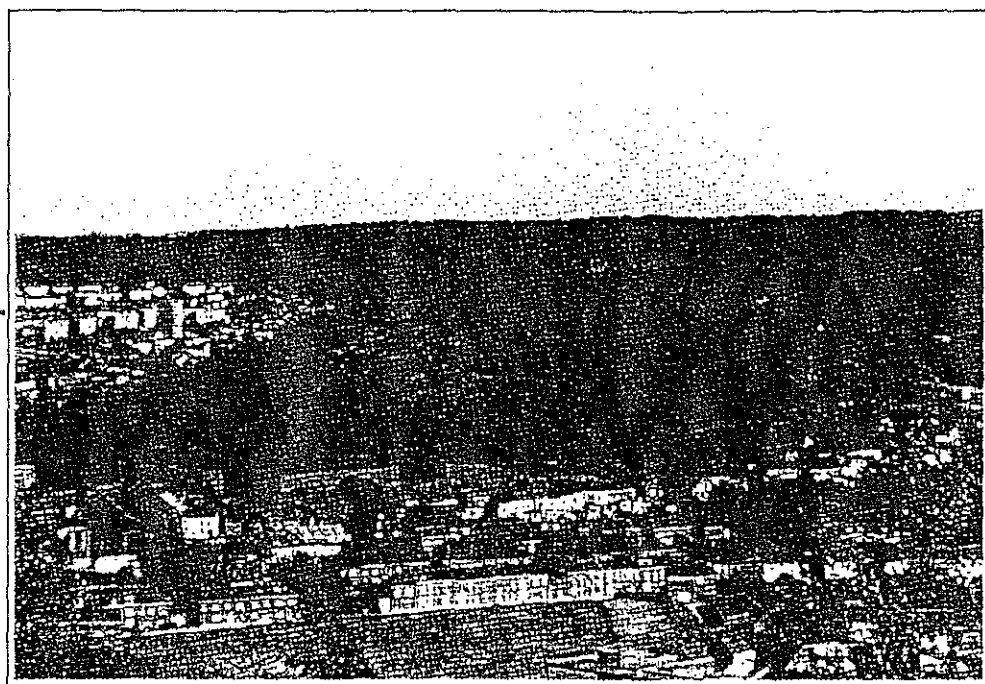
Les espèces pionnières sont *Epilobium lanceolatum* et *Sedum acre*. Dans le creux de ces buttes, là où l'humidité est plus forte et où les feuilles s'accumulent, se forme lentement un horizon humifère propice à l'installation de quelques plantes telles *Arenaria serpyllifolia*, *Carlina vulgaris*, *Fragaria vesca*, *Poa compressa*, *Myosotis arvensis*, *Poa nemoralis* ainsi que *Pyrola minor* dans les creux les plus humides.

Dans le bas du versant nord du terril s'est installée une bétulaie pubescente à *Poa nemoralis* et *Pyrola minor*. La pyrole occupe les cuvettes fraîches et moussues sous forme d'un étonnant tapis étendu d'actuellement quelques dizaines de milliers de pieds alors qu'en 1991 elle n'occupait que quelques placeaux. Rappelons que cette pyrole est notamment une

espèce caractéristique des chênaies sessiliflores à bouleau ou des hêtraies à luzule blanche, préférant les sols acides, frais et filtrants.

C'est en discutant de tous ces aspects et en saluant le courage des vaillants compères qui ont pendant 25 ans essayé de préserver ce site que nous terminons la journée, en effectif réduit, devant la chope carolo au café de la gare de Roux... pour retenir qu'en fin de compte, il ne faut pas se faire d'idées toutes faites sur le "Pays noir" et les "terrils sans intérêt". Car là aussi, il faut savoir regarder : la nature reprend ses droits. Et quels droits !

*avec quelques toutes petites idées de Ma-Thé..., c'est çà l'équipe !



Les différences engendrées par l'orientation de versant lors de l'installation de la végétation sont bien visibles sur ce terril. Ext. Réserves naturelles 1991, n° 4

Quelques références

DEBEHAULT C., *Les terrils de charbonnage du Borinage, Etude de géographie régionale*, Rev. belge de Géogr., 1968.

DEBEHAULT C., a. *La végétation particulière des zones en combustion des terrils de charbonnage*, 1969, Natur. belges, 50 (4), 177-193.

DEBEHAULT C., b. *La colonisation générale des terrils de charbonnage du Borinage*, 1969, Natur. belges, 50 (9), 501-515.

GHIO C., *Contribution à l'étude de la végétation sur les terrils de charbonnages (région du Borinage)*, Mémoire U.L.B., non publié, 1974.

LEURQUIN J., *Le terril du Martinet (Roux et Monceau-sur-Sambre, entité de Charleroi), Flore et végétation*, 54 pp. non publié, 1990.

LEURQUIN J., *La végétation des zones mouilleuses des terrils de la région de Charleroi*, 1993, Natura Mosana, vol. 46, n° 85-101.

Glossaire de base ... pour naturaliste en herbe

Marie-Thérèse ROMAIN et Jean LEURQUIN

Sollicités par notre présidente, Marie-Thérèse ROMAIN et Jean LEURQUIN ont rédigé pour nous un glossaire (non exhaustif) de termes se rapportant à différentes caractéristiques du milieu, dont on use habituellement sur le terrain ou dans les lectures et comptes rendus.

Nous espérons qu'il pourra aider les personnes désireuses d'entretenir leurs connaissances naturalistes ou de les perfectionner !

Nous avons classé ces définitions par "sujet" :

LES CARACTERISTIQUES NUTRITIVES DU MILIEU

Ces définitions sont valables pour les eaux et les sols mais se rapportent en réalité aux solutions aqueuses, compte tenu du fait évident que les éléments nutritifs du sol sont disponibles sous forme de solutions.

éléments nutritifs ou nutriments :

1° macroéléments : éléments minéraux indispensables à la physiologie des organismes (sous forme ionique) : carbone, phosphore, azote, soufre, potassium, magnésium, calcium, chlore, sodium, silicium;

2° oligoéléments : éléments entrant en proportions infimes dans la composition d'un être vivant et cependant indispensables à la croissance et au développement, ils jouent le rôle de catalyseur biologique : fer, manganèse, cuivre, zinc, bore, molybdène, tungstène, nickel, fluor, cobalt, aluminium.

oligotrophie (gr. *oligos* = peu et *trophê* = nourriture) : qualité d'un milieu riche en oxygène mais très pauvre en éléments nutritifs, limitant l'activité biologique mais favorisant la spécification; il s'agit le plus souvent d'un milieu également acide.

eutrophie (gr. *eu* = bien, beaucoup) : qualité d'un milieu riche en éléments minéraux nutritifs, permettant une activité biologique importante; c'est-à-dire une importante production primaire liée à la prolifération des végétaux, limitant la quantité d'oxygène; l'*eutrophisation* peut se faire de manière naturelle par excès de matières organiques en décomposition ou par surfertilisation liée à l'apport de matières polluantes (on parle alors plutôt d'*eutrophication*).

mésotrophie (gr. *mesos* = median, milieu) : qualité d'un milieu qui se situe à l'intermédiaire de l'oligo- et de l'eutrophie.

dystrophie (gr. *dys* = trouble, difficulté) : qualité d'un milieu déséquilibré au point de vue nutritif par excès ou manque important d'un élément minéral ou organique.

Le degré de minéralisation d'une eau peut se mesurer par la :

conductivité : mesure indirecte des sels dissous dans l'eau; plus la charge minérale d'une eau est forte, plus elle est conductrice d'électricité; elle s'exprime en $\mu\text{S}/\text{cm}$ (micro-Siemens par centimètre) et une échelle a été établie en fonction de la richesse des eaux en sels minéraux :

eaux oligotrophes : C de 0 à 50 $\mu\text{S}/\text{cm}$

eaux mésotrophes : C de 50 à 250 $\mu\text{S}/\text{cm}$

eaux eutrophes : plus de 250 $\mu\text{S}/\text{cm}$

eaux polytrophes : cas particulier d'eaux riches à l'excès en matières minérales,
par ex. eaux de suintement des bas de terrils : 5500 à 7500 $\mu\text{S}/\text{cm}$.

LA NATURE DU MILIEU

pH : mesure exprimant la concentration en ions hydrogène (H^+) d'un sol ou d'une eau; elle varie de 1 (le plus acide) à 14 (le plus basique) en passant par la neutralité (7).

alcalinité ou basicité : qualité d'un milieu dont le pH est supérieur à 7 en raison de la richesse en ions sodium (Na^+) ou potassium (K^+).

acidité : qualité d'un milieu dont le pH est inférieur à 7.

acidicline : qualité d'une espèce (ou d'une végétation) qui a un penchant pour les milieux acides sans en faire une exigence absolue.

acidiphile ou silicicole : qualité d'une espèce qui a besoin d'un milieu acide pour se développer (le terme *acidophile* est réservé préférentiellement à la microbiologie).

basiphile : qualité d'une espèce qui a besoin d'un milieu basique pour se développer.

neutrophile : qualité d'une espèce qui croît dans des conditions de pH voisines de la neutralité; cette notion est à prendre au sens large car on appelle souvent neutrophiles des plantes qui ne sont pas acidophiles et on tend à confondre neutrophilie et basiphilie.

calcicole ou calciphile : qualité d'une espèce qui préfère ou supporte un substrat riche en calcium.

calcaricole : qualité d'une espèce qui vit exclusivement sur un substrat riche en calcium.

nitrophile : qualité d'une espèce qui préfère ou exige des milieux riches en matières azotées (nitrates), souvent d'ailleurs liés à l'activité humaine.

rudérale (*lat. rudus = décombre*) : se dit d'une espèce vivant dans des endroits abandonnés par l'homme (chemins, décombres, voies ferrées désaffectées,...) et donc souvent nitrophile.

ubiquiste (*lat. ubique = partout*) : qui est capable de coloniser une vaste gamme de stations différentes.

cosmopolite (*gr. kosmos = monde*) : qui se rencontre dans toutes les parties du monde.

LES CARACTERISTIQUES PHOTIQUES DU MILIEU (ECLAIREMENT)

héliophile (*gr. helios = soleil*) : espèce exigeant le découvert pour prospérer; chez les arbres, les espèces héliophiles, qui exigent un découvert pour les plantules, sont souvent pionnières.

sciaphile (*gr. skia = ombre*) : espèce de sous-bois ombrés.

hémisciaphile : espèce des peuplements clairs et des lisières, supportant un certain ombrage mais favorisée par des trouées.

LES CARACTERISTIQUES HYDRIQUES DU MILIEU

mésophile (*gr. mesos = médian, milieu*) : qualité d'une espèce qui se rencontre dans des stations ni trop humides, ni trop sèches, à bonne capacité en eau mais bien drainées.

xérophile (*gr. xeros : sec*) : qualité d'une espèce capable de vivre dans des milieux secs ou arides, ne bénéficiant que d'apports hydriques espacés.

hygrophile (*gr. hygros = humide*) : qualité d'une espèce qui a besoin ou tolère de fortes quantités d'eau tout au long de son développement.

hygrocline : qualité d'une espèce qui préfère les sols humides avec excès d'eau en hiver.

LES CARACTERISTIQUES DU SOL

pédologique (*gr. pedon = sol*) : qui concerne le sol, sa structure et son évolution.

édaphique (*gr. edaphos = sol, substrat : sens plus large*) : qui se rapporte au substrat sur lequel se développe un être vivant.

mull (*mot danois*) : humus doux engendré par la décomposition rapide des feuilles mortes de feuillus sur sol bien drainé et aéré, à structure grumeleuse en raison du mélange matière organique-matière minérale.

On distingue les mulls acide ou oligotrophe, mésotrophe, eutrophe et carbonaté.

mor (*mot danois*) : humus engendré par la décomposition lente d'une litière acidifiante (résineux, éricacées), où la fraction organique reste distincte de la fraction minérale.

moder (*all. moder = terreau*) : humus de type intermédiaire entre les deux précédents, où la partie superficielle de la fraction organique reste distincte tandis que la partie inférieure se mélange à la fraction minérale.

LES CARACTERISTIQUES PHYTOGEOGRAPHIQUES DES PLANTES = SELON L'AIRE DE DISTRIBUTION (en Europe)

mésotherme atlantique : espèce liée aux climats océaniques de l'ouest, exigeant des hivers doux et des étés modérés.

mésotherme subatlantique (ou subocéanique) : espèce s'étendant plus ou moins loin vers l'intérieur du continent, tant que les hivers restent modérés.

mésotherme subcontinentale : espèce centro-européenne, généralement absente en Europe occidentale, exigeant des étés chauds et des hivers rigoureux.

microtherme subboréale ou boréo-montagnarde : espèce des régions tempérées septentrionales et des massifs montagneux d'Europe centrale, exigeant des étés frais et supportant des hivers rigoureux.

microtherme montagnarde : espèce confinée dans les massifs montagneux et à leur périphérie, préférant les étés frais et supportant des hivers rigoureux.

thermophile subméditerranéenne : espèce vivant dans l'étage montagnard de la région méditerranéenne et remontant vers l'Europe moyenne par les vallées chaudes calcaires (Rhône, Rhin, Meuse).

LES TYPES BIOLOGIQUES

phanérophyte (*gr. phaneros = visible*) : essence ligneuse de taille supérieure à 2 mètres, à tronc unique au départ (arbres, arbustes, lianes ligneuses).

nanophanérophyte : arbrisseau de taille inférieure à 2 m, souvent ramifié dès la base (groseillier).

chaméphyte (*gr. chamai = à terre*) : plante pérenne de taille inférieure à 50 cm, à bourgeons persistant l'hiver au-dessus du niveau du sol; on distingue les ch. ligneux (bruyères, genêts, myrtilles, ronces) et les ch. herbacés se développant en plages (pervenche, lamier jaune).

hémicryptophyte : plante pérenne dont la partie supérieure disparaît en hiver, les bourgeons persistant au niveau du sol ; on distingue les h. cespiteux (poacées, joncs, carex, luzules), les h. à rosette (épervières, pâquerettes, primevères), les h. grimpantes (liseron), les h. bisannuelles (onagre, lunaire, digitale) et les autres dont seuls demeurent des bourgeons au collet de la plante.

cryptophyte (*gr. cryptos = caché*):

* géophyte (*gr. gê = terre*) : plante herbacée pérenne persistant l'hiver par un organe souterrain; on distingue les g. rhizomateux, les g. bulbeux, les g. tuberculés (et non pas tuberculeux, ce qui signifie autre chose...).

* hélrophytes (*gr. helos = des marais*) : plante herbacée aquatique enracinée dans la vase, à partie aérienne flottante disparaissant l'hiver et partie submergée pérenne portant les bourgeons.

* hydrophyte (*gr. hydros = des eaux*) : plante aquatique annuelle ou pérenne disparaissant l'hiver et dont les organes assurant la pérennité sont sous l'eau (fruits, graines, rhizomes).

* thérophyte (*gr. theros = saison*) : plante annuelle disparaissant complètement l'hiver et dont seules les graines assurent la reproduction.

Pour ceux qui veulent s'imprégner des nuances qui ne manquent pas de se manifester dans ces diverses classifications, nous recommandons vivement la consultation de :

La flore de Belgique (flore bleue), tout simplement (glossaire et schémas à la fin).

B. BOULLARD, *Dictionnaire : plantes et champignons*, Ed. Estem, 1997.

R. DELPECH, G. DUME, P. GALMICHE, *Typologie des stations forestières, Vocabulaire*, IDF, 1985.

F. RAMADE, *Dictionnaire encyclopédique de l'écologie*, Ediscience international, 1993.

J.M. GOBAT, M. ARAGNO, W. MATTHEY, *Le sol vivant*, Pr. polytechniques et univ. romandes. 1998.



CHRONIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

LES NATURALISTES DE LA HAUTE-LESSE DEMISSIONNENT DE LA C.C.A.T. DE ROCHEFORT

Voici l'article de presse qui a été diffusé dans la presse locale, résumant à l'intention du public les motifs de la décision prise par les membres concernés et le comité des Naturalistes de la Haute-Lesse.

Depuis plus de 30 ans, l'a.s.b.l. des Naturalistes de la Haute-Lesse est active sur le territoire de la commune de Rochefort. Elle bénéficie d'une reconnaissance officielle comme association d'Education Permanente auprès de la Communauté Française, est membre d'Inter-Environnement Wallonie et agréée par la Région Wallonne en qualité d'organisme d'information, de formation et de sensibilisation.

Chaque week-end, des activités d'étude de l'environnement sont organisées et les résultats sont systématiquement publiés dans la revue bimestrielle « Les Barbouillons » régulièrement transmise aux administrations communales. En fin de chaque année, un rapport global d'activités reprend l'ensemble des observations naturalistes réalisées et fait l'objet d'une publication reconnue par tous les spécialistes comme une source précieuse d'informations et de documentation relative aux richesses biologiques et patrimoniales de notre région. Nous abordons des domaines aussi diversifiés que la botanique, la mycologie, l'ornithologie, l'entomologie, la géologie-géomorphologie, la malacologie, ... et une équipe archéologique fonctionne depuis de nombreuses années en collaboration avec le Service des Fouilles de la Région Wallonne. Une section « Environnement » se réunit régulièrement et analyse les dossiers soumis par les membres.

Cette somme de travail réalisée par des amateurs bénévoles, totalement désintéressés et amoureux de leur région, a permis à l'association d'acquérir une compétence reconnue par tous en matière d'étude et de protection de l'environnement naturel.

C'est pour ces raisons que l'association ne peut accepter d'être reléguée dans un rôle de suppléance au sein de la nouvelle Commission Communale d'Aménagement du Territoire de Rochefort.

Suite au refus de la prise en considération de la candidature des Naturalistes de la Haute-Lesse comme membres effectifs, l'association a décidé de ne plus participer aux travaux de la C.C.A.T. rochefortoise. Les représentants mandatés de l'association et désignés à des postes de 1^{er} et 2^{ème} suppléants ont transmis leur démission au collège échevinal de Rochefort.

D'autres moyens légaux seront mis en œuvre par les Naturalistes de la Haute-Lesse pour assurer la vigilance en matière de défense de l'environnement naturel sur le territoire de la commune de Rochefort.



Mots-clés en caractères gras.

Toutes les revues sont disponibles et peuvent être envoyées à toutes personnes intéressées sur simple demande écrite ou téléphonique. C'est un service de l'association à ses membres.

Rédaction rubrique : Gérard LECOMTE.

Route de Givet, 62 - 5500 DINANT

☎ 082/ 21.39.98

REVUES NATURALISTES

AVES (Société d'Etudes Ornithologiques)

- Bulletin trimestriel – volume 38 – numéro 2 / 2001 – paru en avril 2002 :

- Aperçu du régime alimentaire du **Grand Cormoran** dans les eaux intérieures.
- Suivi de la reproduction du **Tadorne de Belon**.
- Variation du sex-ratio chez la **Chouette de Tengmalm**.
- Chocs d'oiseaux contre des vitres. Plus de 30 ans d'observation au Sart-Tilman.

Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux - « L'homme & l'Oiseau »

Revue trimestrielle pour l'Etude et la Protection de l'Avifaune Européenne

- 40^{ème} année - Numéro 1 - Janvier, février, mars 2002:

- 2002 : **Année Internationale des Montagnes**. Etat des lieux.
- Trois mois d'affût photographique à l'intérieur d'un nichoir de **Mésange bleue** : photos
- Le Retour naturel des **Loups** en Belgique : possible ou illusoire ?
- 'Projet moineaux 2002' pour une espèce menacée.
Fiche d'observation pour l'enquête nationale de dénombrement des populations de **Moineaux**.
- Chasse : la Flandre reprend une longueur d'avance sur la Wallonie.
- Le **Merle de Ville** et le **Merle de bois** : comportement, alimentation.

CERCLE ASTRONOMIQUE MOSAN - « L'Univers du Namurois »

- Bimestriel mai, juin 2002 – N° 129 :

- L'observation des tâches solaires depuis 800 avant J.-C. en Chine.
- Mars, détection des raies d'absorption de la chlorophylle par spectrographe.
- Géographie de la Lune (I) : la région d'Archimède.
- Le contrôle des instruments (II) : le test de Ronchi.

« LE CIEL » - Bulletin de la Société Astronomique de Liège.

- Mensuel - Volume 64 / Mai 2002 :

- Fêtes religieuses mobiles : Comment détermine-t-on la date de la fête de Pâques. Une fête luni-solaire entre le 22 mars et le 25 avril. Voici la formule :
$$P_0 = 28 + [19 [A]_{19} + 15]_{30} - [[5 A / 4] + [19 [A]_{19} + 15]_{30}]_7$$
- Arp 220 : la collision de deux galaxies du même type que notre Voie Lactée.
- Les supernovae seraient à l'origine des sursauts gamma : explosions les plus puissantes dans l'Univers.

« CIEL ET TERRE »

Bulletin de la Société royale belge d'astronomie, de météorologie et de physique du globe.

- Bimestriel. Vol. 118, n°2, mars - avril 2002:

- Observation des Léonides : nombreuses et à l'heure en 2001.
- La formation de l'amas de galaxies le plus lointain.
- 2001, une année très pluvieuse.
- Résumés climatologiques mensuels. Bibliographie.

Cercle de Mycologie de Bruxelles

- Tome 19 - fascicule 1 - Premier trimestre 2002 :

- Vie et faits du Cercle. Agenda des activités.

G.E.S.T. (Groupe pour l'Etude des Sciences de la Terre)

- Périodique bimestriel N° 113 - Mai 2002 :

- PETROGRAPHIE : Fragments de polissoirs découverts à Petit-Spiennes.
- EXPLOITATION : L'exploitation des silex en Belgique.

« La Chevêche » - Bulletin d'étude et de découverte de la nature à Awagne (Dinant)

- N° 13 : Mai - Août 2002 :

- Le Merle à Plastron, une espèce boréo-alpine de passage à Awagne
- Clé de détermination des violettes et pensées de Awagne.

(Le) GENEVRIER

Groupement pour la Mise en Valeur des Richesses Naturelles de la Région de Ferrières, My, Vieuxville, Werbomont, Xhoris.

- Trimestriel n° 4 - 19^{ème} année / 2001 :

- 2002 : 20^{ème} anniversaire de l'Association.

Lëtzebuenger Natur- a Vulleschutzliga - « Regulus »

Die Zeitschrift für Naturschutz und Naturkunde in Luxemburg.

- « Regulus » 6/2001 et « Regulus » 3/2002 :

- Périodique de la protection de la nature et des sciences naturelles au Luxembourg.

R.N.O.B. (Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique) - « Réserves Naturelles »

- Revue bimestrielle n° 1 – Janvier / Février 2002 - 24^e année :

DOSSIER : « Nature à ménager ».

Quelle contribution l'aménagement du territoire peut-elle apporter à la protection du réseau écologique et à l'augmentation de la biodiversité ?

Grenouille exotique introduite dans les mares de jardin : Peut-être une catastrophe écologique.

MYCOLUX, (Mycologues du Luxembourg belge), ASBL, NEUFCHATEAU

- Revue trimestrielle n° 2 - 2^e trimestre 2002 -

Au temps d'Erasmus

Entolomes de printemps

Sortie à Steinfort

Les odeurs en Mycologie

Sortie de printemps en Famenne

Champignons et internet

Mycologie et chimie

Les champignons dans la culture

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AMIS DU PARC DE LA DYLE (Les -)

- Bulletin de liaison N° 74 - Avril 2002 :

Périmètre proposé pour le projet de Parc Naturel de la Dyle.

Déclin de la biodiversité : les oiseaux victimes de l'agriculture industrielle.

BRABANT-ÉCOLOGIE - « Tam - Tam » avec Agenda vert

- N° 351 – Mai 2002. 21^{ème} année. An 17 de Tchernobyl.

La science triomphe des lois.

« La Haute Meuse... transparente »

CONTRAT de RIVIERE de la VALLEE de la HAUTE MEUSE

- Bulletin trimestriel d'information N° 28 / Avril, mai, juin 2002 :

➤ **NAMUR, l'île Vas-t'y-Frotte : un site d'intérêt botanique, zoologique et paysager.**

CONTRAT de RIVIERE de la VALLEE de l'OURTHE.

- Bulletin de liaison trimestriel d'Information N° 14 / Juin 2002 :

- Création d'un centre NATURA 2000 à Etalle.
- Le RAVel de l'Ourthe.
- Le GAL (Groupe d'Action Locale) de l'Ourthe moyenne et le GAL du Pays des deux Ourthes.

INTER-ENVIRONNEMENT WALLONIE - « Contact Environnement »

- N° 03-2002 (avril) :

COMMUNIQUE DE PRESSE :

- La « Plate-forme pour la Réutilisation » plaide pour que la loi sur les éco-bonis entre en vigueur immédiatement.
- Carte rouge à la Députation Permanente du Hainaut : elle ne respecte pas le plan des CET.
- Le plan climat national, une catastrophe nationale !
- Le CAWA (*Contrat d'Avenir pour la Wallonie Actualisé*) : une nouvelle façon de gouverner ?
- Optimisation du CWATUP (*Code wallon de l'aménagement du territoire*).
- Lettre ouverte d'IEW à José Happart, Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité :
CONCERNE : évolution de la chasse en Région wallonne et débat démocratique.